



Husqvarna

**DERNIÈRE CHANCE
de profiter des
SUPER RABAIS!**

SCIES MÉCANIQUES



**15%* de
RABAIS**

sur les modèles professionnels

TRACTEURS DE JARDIN



Rabais sur tous les
modèles en magasin.

JUSQU'AU 6 JUILLET 2024

* Photos à titre indicatif. Des exclusions
s'appliquent. Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922



www.techminimecanique.com

SEMAINE DU 24 JUIN 2024

Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 26
28 PAGES

EN PAGE
26

**Marylise
Lévesque passe
à l'histoire**

Le Cégep accueille
Communo-Vet, p. 3

Sainte-Félicité;
Lucien Pelletier réagit,
p. 4



5699H0624



ROYAL LEPAGE

KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial



Véronique Drapeau 418 894-3375



Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE

Prenez soin de la
santé de vos oreilles!



Dépistage auditif offert sans
frais en tout temps.

418 308-1489

489, ave. D'Anjou
Saint-Pascal

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)

418 492-3432 • 1 800 363-3432

olivierkamouraskachrysler.com



Venez profiter de la
LIQUIDATION
à votre centre de jardinage



**Vous y trouverez tout ce dont
vous avez besoin...
Plants, arbustes, terreau, paillis
et articles de jardinage.**

**PLUSIEURS OFFRES
EN MAGASIN**

** Voir les détails en magasin.*

175, route 230 Ouest, La Pocatière 418 856-4516



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Le conseiller numéro cinq de la Municipalité de Sainte-Félicité-de-L'Islet n'a pas aimé lire — ce qu'il désigne comme étant une campagne de salissage — l'article concernant la division qui règne actuellement au conseil, relativement à la reconversion du bâtiment de l'église et au Festival Fleurdelisé. Rencontré dans sa demeure par Le Placoteux, Lucien Pelletier a souhaité donner sa version de l'histoire.

« D'abord, nous avons été atterrés de lire cette atteinte gratuite et sans fondement à notre réputation, mélangeant plusieurs projets qui ne devraient pas l'être [...] je veux rétablir les faits », a-t-il déclaré d'entrée de jeu.

Le Festival Fleurdelisé

Le Festival Fleurdelisé s'étant vu refuser une commandite de 2500 \$ par le conseil et l'accès à l'église du 22 juin au 22 juillet pour l'organisation d'une exposition, Lucien Pelletier a tenu à séparer les dossiers. « Le Festival Fleurdelisé est un événement dont nous sommes tous très fiers. La tenue d'une exposition pour un mois et la conversion de notre église en centre d'art n'ont aucun lien entre eux, si ce n'est qu'ils sont menés par le fils du maire [Samuel Saint-Pierre] », a-t-il dit.

Selon lui, le refus de l'octroi d'une subvention au festival est une réponse en lien avec une manœuvre financière du clan Saint-Pierre cherchant à s'opposer au projet de conversion de l'église en logements en finançant leur visée culturelle. « Il y avait 2000 \$ là-dedans, plus un autre 5000 \$ de la Municipalité prévu pour monter un projet afin de contrecarrer celui des logements », a déclaré avec

aplomb M. Pelletier.

Une demande du conseil a aussi été faite afin de connaître les états financiers du Festival Fleurdelisé avant d'octroyer la subvention demandée, afin de savoir où allait l'argent donné, mais le festival a refusé, prétextant qu'il est un organisme à but non lucratif (OBNL) et non un organisme sous charge municipale, et que ses états financiers sont uniquement dévoilés devant la population une fois l'an, durant son assemblée générale qui a lieu à l'automne.

« J'ai voté par le passé pour l'octroi de la commandite au festival, mais-là, ils sont tout le temps à nous travailler dans le dos pour couler le projet de l'église. Ce n'est pas nous qui provoquons l'affrontement, c'est eux, car je ne suis pas contre leur projet. [...] Le maire a déjà dit en assemblée qu'il ferait tout en son pouvoir pour que le projet ne se concrétise pas. [...] On doit même [Lucien Pelletier et Réjean Morneau] se présenter aux réunions du conseil des maires de la MRC afin de savoir ce qui se passe », a exprimé le conseiller.

Le projet de logement

En 2020, à la suite d'une étude sur le logement commandé par la MRC de

L'Islet, les autorités concernées constatent que la population locale est vieillissante, qu'il n'y a pas de logements pour ceux souhaitant demeurer dans le secteur, et qu'il manque autant de maisons pour les jeunes familles. Par la suite, en 2022, un plan est déposé par la MRC afin de développer de nouveaux logements locatifs pour la clientèle de 55 ans et plus qui est autonome et toujours active.

En juin 2022, après avoir monté un projet avec un architecte, comportant divers scénarios de requalification de l'église tout en gardant l'aspect architectural et patrimonial du bâtiment religieux, dont un scénario de logements, la Municipalité de Sainte-Félicité a commandé avec d'autres localités du secteur une étude de marché afin d'évaluer les besoins en logement sur son territoire, en fonction de diverses clientèles — étude financée à même le Fonds de vitalisation de la MRC de L'Islet. Toutefois, cette dernière n'est pas encore connue.

Pétition refusée

La pétition de 184 noms déposée par Samuel Saint-Pierre — demandant au conseil la planification d'une consultation publique, et le cas échéant d'un référendum sur l'avenir du bâtiment de l'église, où s'affronteraient en somme le projet immobilier et celui du Centre d'arts des hauts-pays — ayant été refusée, le conseiller Pelletier a aussi tenu à en rappeler la raison principale.

« Comme je l'ai dit tantôt, l'étude de marché n'est pas encore disponible, de sorte qu'il ne sert à rien de débiter une consultation publique. Il faut attendre de voir le résultat de l'étude, et ensuite on demandera l'avis de la population. Je ne suis

pas contre, au contraire, c'est à la population de décider, le projet suit tout simplement son cours normal », a-t-il expliqué.

Des discussions impossibles

Selon Lucien Pelletier, c'est un affrontement entre une vision et un projet, mais les deux projets auraient pu, semble-t-il, cohabiter. « Si au départ des discussions avaient été entreprises comme il se doit, ces deux projets-là auraient pu marcher côte à côte! Mais, en partant, le clan Saint-Pierre s'y est opposé! », a-t-il ajouté.

Pas responsable de la perte de la subvention

Le conseiller numéro cinq est d'ailleurs sans équivoque concernant la responsabilité des quatre élus ayant, semble-t-il, fait perdre une subvention de plus de 11 000 \$ pour la première étape du projet du Centre d'art des hauts-pays. « Pour obtenir une subvention, il doit y avoir un projet de déposé, alors que personne n'a déposé quoi que ce soit au conseil, de sorte qu'il n'y a pas pu avoir de lettre d'appui du conseil. Parfois, prendre le temps de procéder correctement est la solution pour que les choses fonctionnent », a conclu Lucien Pelletier. Dossier à suivre...



Lucien Pelletier. Photo : José Soucy

Des animaux bien desservis

Communo-Vet, l'organisme à but non lucratif spécialisé dans les soins vétérinaires, a récemment scellé un partenariat stratégique avec le Cégep de La Pocatière, permettant l'utilisation des installations de chirurgie du Département de santé animale de l'établissement. En réponse à la demande croissante de soins chirurgicaux pour les animaux de compagnie, Communo-Vet a décidé d'ajouter une journée hebdomadaire dédiée à ces services.

MARC LAROUCHE

Son modèle d'affaires unique permet à Communo-Vet de réinvestir les profits générés par les services offerts à la population générale dans divers projets communautaires, et de fournir des soins à moindre coût pour les populations vulnérables. L'organisation privilégie l'utilisation des infrastructures existantes et la collaboration avec des partenaires pour minimiser les investissements en bâtiments et équipements.

« Le Cégep de La Pocatière est très heureux de s'associer à Communo-Vet en offrant l'accès aux locaux de chirurgie de



Florence Grégoire-Jacques, Héléne Méthot et Aryane Maltais de Communo-Vet. Photo : Communo-Vet

son Département de santé animale. La popularité de nos services à la clinique-école, et les excellentes perspectives de carrière en Santé animale confirment la nécessité croissante des soins chirurgicaux pour les animaux de compagnie. Ce partenariat valorise la qualité de nos équipements et installations, tout en permettant de servir les populations vulnérables », déclare Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière.

Maintien de la mission

Depuis son lancement en septembre 2023, Communo-Vet fait face à une demande colossale pour les soins aux animaux de compagnie. Bien que l'équipe soit motivée à répondre à ces besoins, elle reste fidèle à sa mission d'aller au-delà d'une simple clinique vétérinaire. Le développement de projets communautaires reste au cœur de ses actions.

« Le partenariat avec le Cégep de

La Pocatière est une base solide pour concrétiser notre vision de mise en commun des actifs et de l'expertise, ce qui nous semble être la meilleure voie pour accomplir de grandes choses. Nous sommes reconnaissantes envers le Cégep de La Pocatière pour son ouverture et sa vision collaborative, et notre équipe est enthousiaste à l'idée de forger de nouveaux partenariats avec diverses organisations. Des discussions sont déjà en cours, et nous sommes impatientes d'en voir les retombées concrètes pour la communauté », souligne Héléne Méthot, cofondatrice de Communo-Vet.

Les personnes intéressées par les services vétérinaires de Communo-Vet, et souhaitant soutenir sa mission, peuvent appeler au 418 551-9150 ou écrire à info@communovet.ca. Plus d'informations sur l'organisation sont disponibles sur son site Web communovet.ca.



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Alstom La Pocatière réalisera la majeure partie du contrat du tramway de Québec

Ce n'est pas un secret, l'usine Alstom de La Pocatière, anciennement propriété de Bombardier, sera la principale installation utilisée pour la réalisation du contrat du tramway de Québec. Le contrat signé antérieurement est toujours actif, et prévoit la construction de 34 rames de quatre voitures, pour un total de 136 voitures, ainsi que leur maintenance sur une période de 30 ans, le tout pour un coût de 1,34 milliard \$.

« Le contrat pour le tramway de Québec est toujours valide. Alstom laisse le soin au gouvernement du Québec de définir les prochaines étapes, et les équipes d'Alstom à Saint-Bruno et à La Pocatière sont prêtes à les réaliser », commente Andrée-Lyne Hallé, directrice Affaires publiques chez Alstom Québec.

Alstom a assuré à La Presse que l'usine de La Pocatière réalisera le plus gros des travaux estimés. La journaliste Hélène Baril rapporte que le porte-parole d'Alstom, Olivier Marcil, a contesté la lecture du syndicat affilié à la CSN, qui avait déploré que la construction des voitures du tramway échappe à l'usine de La Pocatière au profit du Mexique.

« C'est une mauvaise lecture de la situation. Les voitures du tramway de Québec ne seront pas construites au Mexique, mais à partir de pièces provenant de différents fournisseurs, y compris de fournisseurs du Québec, dans une nouvelle

chaîne de montage à La Pocatière » assure-t-il.

Alstom a été le seul soumissionnaire à répondre à l'appel d'offres lancé par la Ville de Québec pour la réalisation du tramway.

Le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, considère que c'est une excellente nouvelle. « Nous sommes fiers de faire encore une fois partie de l'histoire du transport ferroviaire. Après le métro de Montréal, c'est maintenant les gens de Québec qui pourront dire que leur tramway a été construit ici. Alstom est un chef de file dans le secteur du transport et dans les solutions innovantes en matière de mobilité durable. De plus, l'usine de La Pocatière est en pleine croissance, et l'entreprise peut compter sur des travailleurs de grande qualité. C'est donc très positif pour le tissu économique de la région. »

Une usine animée

D'autre part, l'usine de La Pocatière



Une visualisation du tramway de Québec. Illustration : Alstom

poursuit sa croissance et ses investissements, avec des projets ambitieux et variés. « Nous fabriquons les voitures pour le Metro Mark V de Vancouver, les structures mécano soudées pour le tramway TTC de Toronto, les structures mécano soudées pour les voitures de NJT Transit, les bogies pour les tramways de Hurontario et

de Finch à Toronto, et des pièces pour le contrat Metra, le train de banlieue de Chicago » conclut Mme Hallé.

Depuis deux ans, Alstom a embauché plus de 150 personnes, portant le nombre total d'employés à 460, et continue de recruter pour soutenir ses projets.

RUMEURS DE DÉMÉNAGEMENT Le centre équestre demeurera à La Pocatière

Une rumeur persistante circule depuis quelques semaines dans la région, selon laquelle le centre équestre de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) à La Pocatière déménagerait à Saint-Hyacinthe. Cette spéculation suscite une vague d'inquiétude sur une possible relocalisation du programme Techniques équine. L'ITAQ à La Pocatière est le seul centre de formation collégiale francophone en Amérique du Nord à l'offrir.

« Je démens complètement cette rumeur », déclare Geneviève Desruisseaux-Labranche, directrice des communications et secrétariat général de l'ITAQ. Le centre équestre de La Pocatière est reconnu pour ses infrastructures de qualité, et pour son offre de formation diversifiée. Doté de manèges intérieurs et extérieurs, d'écuries modernes et de parcours de cross-country, il permet aux étudiants de se former dans des conditions optimales.

Les rumeurs de déménagement sont

apparues dans un contexte où plusieurs établissements d'enseignement supérieur au Québec revoient leurs infrastructures et leur offre de programmes pour répondre aux besoins évolutifs des étudiants et du marché du travail. Toutefois, dans le cas de l'ITAQ, la directrice des communications a été claire. Son commentaire démontre nettement que le centre équestre de La Pocatière ne fait pas partie de ces changements. (M. L.)

Nos nouveaux
petits
trésors
2024

LE 18 MAI
Mila, enfant de Marie-Ève Pelletier et Sylvain Gagné-Bernier de Sainte-Apolline-de-Patton.

Félicitations!

LE 4 JUIN
Lou-Éli, enfant de Johanie Ouellet et Danny Bélanger de Sainte-Félicité.

LE 7 JUIN
Emma-Rose, enfant de Elisa Laflamme-Drapeau et Alexandre Desbiens de Berthier-sur-Mer.

LE 15 JUIN
Léanne, enfant de Stéphanie Hudon et Jonathan Côté-Roussel de Berthier-sur-Mer.

<p>Financé par le gouvernement du Québec</p> <p>le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Télé. : 418 492-9706 www.leplacoteux.com</p>	<p>Canada</p> <p>RS RÉSEAU SÉLECT</p> <p>TRIMÉTRIC ÉDITIONS</p> <p>Impression QUÉBECOR Média</p> <p>Distribution Postes Canada</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 19 452 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p> <p>hebdos QUÉBEC</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>
<p>DIRECTEUR GÉNÉRAL Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com</p> <p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Rédacteur en chef José Soucy (poste 104) Journaliste et webmestre</p>	<p>RÉVISEUSE Éliane Vincent</p> <p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p>	<p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p> <p>CARICATURISTE : Métyvié</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Jean-Pierre Tirman, président Gabriel Landry, vice-président Marjorie Ouellet, secrétaire Stéphanie Pelletier, administratrice Philippe Paradis, administrateur</p>
<p>TOMBÉE : JEUDI 9 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</p>		



redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

Projektion 16-35 a procédé au lancement de la troisième édition de *Nos voix, de la ville à l'océan*, un recueil de textes rédigés par des jeunes des quatre coins du Québec, qui porte leur voix et la réalité de leurs parcours au fil de ses pages généreusement illustrées.

L'événement s'est tenu dans les locaux de Projektion 16-35 à La Pocatière. Édith Samson, la directrice de l'organisme, a rappelé la genèse du projet, qui est né lors d'un colloque, il y a trois ans. « L'idée est venue de rassembler des jeunes ayant le goût d'écrire dans un projet commun, dit-elle en introduction. J'étais contente de voir à la fois les intervenants et les jeunes embarquer dans ce projet avec enthousiasme. »

Caroline Desgagnés, intervenante responsable du projet, a renchéri : « Pour certains jeunes, c'est leur deuxième expérience en tant qu'auteur du recueil. C'est super de les voir évoluer, et de les voir

prendre conscience de leur cheminement personnel à travers l'écriture. On côtoie des jeunes inspirants et pleins de résilience. »

Récits et témoignages

Parmi la soixantaine d'auteurs du recueil, quelques-unes étaient présentes au lancement, et ont lu des extraits touchants de leurs textes. Univers imaginaires ou témoignages poétiques de parcours de vie parfois difficiles, les styles sont variés, mais toujours le lecteur voyage au cœur de la réalité de ces jeunes, à travers leurs propres mots.

Gabrielle Durocher, 25 ans, avait déjà vu un de ses poèmes être publié durant ses années de cégep. Cette fois, l'écriture

La région en action contre les changements climatiques

Le Rendez-vous bas-laurentien de la transition énergétique, qui s'est tenu à Rivière-du-Loup récemment, a réuni plus de 60 représentants. Ensemble ils ont discuté des priorités régionales en matière de transition énergétique.

L'événement était organisé par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL). Le thème principal de la journée était la sobriété énergétique, avec la présence de Martin Damphousse, président de l'Union des municipalités du Québec, et d'Alain Webster, président du comité consultatif sur les changements climatiques, en tant que conférenciers invités.

Concierner les acteurs, actualiser les actions

L'état d'avancement de la mise à jour du plan d'action régional de la réduction de la dépendance au pétrole de la Table régionale Énergie-Climat (TREC) a été présenté. « C'était l'occasion de concerter les acteurs régionaux dans l'approbation et l'activation des éléments énumérés dans le plan d'action en identifiant les organisations qui ont un rôle stratégique, tout cela pour travailler collectivement vers une transition énergétique réussie et adaptée à la réalité du Bas-Saint-Laurent », mentionne Philippe Guilbert, maire de Trois-Pistoles et président de la TREC.

Un bilan des projets régionaux prioritaires lors du forum Mobilité durable et changements climatiques de 2018 en ma-

tière de transport collectif et de chauffage à la biomasse forestière résiduelle a également été dévoilé.

Sobriété et efficacité énergétique

Le CREBSL a mis en avant l'importance de la sobriété énergétique, un pilier essentiel aux côtés de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, pour une transition énergétique réussie. Il a été souligné qu'il y a une augmentation croissante de la demande en énergie, même renouvelable, ce qui génère des impacts environnementaux et sociaux.

« Il faut impliquer une diversité d'acteurs afin de concrétiser la transition de notre mode de vie vers une utilisation sobre et efficace de l'énergie qui, à terme, sera entièrement de source renouvelable. Nous devons mettre nos efforts sur tous ces fronts en simultané pour réduire rapidement notre consommation d'énergie fossile afin de limiter l'ampleur des changements climatiques », conclut Patrick Morin, directeur du CREBSL.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada à travers le Fonds pour dommages à l'environnement.

Source : CRE Bas-Saint-Laurent.

Paroles de jeunes



Caroline Desgagnés en compagnie de quatre auteures du projet. Photo : Karine Tardif

l'a menée à une réflexion sur sa *Philosophie de vie sur la mort*, et à se demander si la vie est plus précieuse en sachant que la mort nous guette au tournant. « Ça avait été une fierté de voir mon nom dans un livre. Je n'ai donc pas hésité à postuler quand j'ai vu l'affiche qui annonçait le projet *Nos voix!* », se réjouit-elle.

Quant à Roxane Dufour, c'est une passionnée des plantes, une artiste en arts visuels, et une poète à ses heures. Après une bataille difficile contre une tumeur au cerveau diagnostiquée pendant sa grossesse, cette survivante a profité du projet pour faire le point. « Après avoir beaucoup

trop voyagé, je suis revenue dans ma région natale pour me retrouver ». Sa *Lettre à ma plante* est une façon pour elle de se tourner vers l'avenir, alors que la maladie semble reculer, et que son fils est né en parfaite santé.

Nos voix, de la ville à l'océan contient des textes provenant des jeunes de treize Carrefours jeunesse-emploi, de l'Abitibi jusqu'à la Gaspésie. La diffusion se fera donc sur tout le territoire du Québec, malgré un tirage restreint. Au Kamouraska, on pourra le consulter dans les bibliothèques de La Pocatière et de Saint-Pascal, ou aux bureaux de Projektion 16-35 à La Pocatière.

L'ITAQ et le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière accueillent le Marché public de la Grande-Anse!

Tous les samedis, 9 h 30 à 14 h 30

du 29 juin au 28 septembre 2024

Stationnement de l'ITAQ
401, 1^{re} rue Poiré, La Pocatière

POUR INFORMATION : 418 856-3702, poste 1 • marchepublicgrandeanse.ca

5041H2524

Un référendum est nécessaire sur le projet de tramway à Québec

Non, vous n'assistez pas à une mauvaise pièce de théâtre d'été, le premier ministre du Québec, François Legault s'engage de nouveau à construire un pont à l'est pour les automobiles et les camions, en plus de réaliser la première phase du projet de tramway à Québec. En effet, après que son gouvernement ait enterré le volet autoroutier en avril 2023 pour ensuite ressusciter le projet à la suite de la cuisante défaite aux mains du Parti Québécois dans la partielle de Jean-Talon, le voilà promettre encore une fois le troisième lien, sans pour autant en préciser le coût ni l'échéancier.

JOSÉ SOUCY

M. Legault se dit désormais préoccupé par les conclusions du rapport de CDPQ Infra indiquant que si le pont Pierre-Laporte venait à être fermé pour une période prolongée, environ 10 500 camions de marchandises par jour devraient utiliser le pont Lavolette à Trois-Rivières pour se rendre dans la capitale nationale. Certes, mais avec cette logique, en est-il de même pour la sécurité économique de Trois-Rivières, avec son unique pont?

Il est quand même étonnant de constater que cet argument d'ordre économique vient tout juste de sauter aux yeux du premier ministre alors que, dans d'autres études précédentes, cet élément a déjà été soulevé. Qui plus est, ce qui est encore plus surprenant, c'est que le gouvernement n'a pas considéré la possibilité d'abaisser le tablier routier du pont de Québec pour y faire circuler les marchandises — idée soulevée récemment par le ministre fédéral Jean-Yves Duclos, et connue depuis, semble-t-il, belle lurette. Toutefois, on assure du côté du cabinet de la ministre des Transports, Geneviève Guilbault, qu'abaisser le tablier en question ne permettrait pas d'augmenter le dégagement vertical assez pour le passage des poids lourds... Qui dit vrai?

Le tramway

Le projet de tramway a été abandonné en novembre dernier par le gouvernement

Legault, au prétexte que les coûts étaient trop élevés, car ceux-ci étaient désormais évalués à près de 11 G\$, le maire Marchand disant pouvoir réaliser le tramway de 19 km pour 8,4 milliards, alors qu'on parlait à la base de 3,3 G\$. L'appui au tramway à Québec était aussi uniquement de 36 % en novembre dernier. Le dossier fut ensuite confié à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour que celle-ci arrive avec le meilleur projet structurant pour la Ville de Québec, et à juste coût.

À cet égard, récemment, la CDPQ a annoncé que la première phase du projet coûterait 7 milliards de dollars à réaliser, pour 28 km de trajet. Mais l'organisme propose également un plan beaucoup plus vaste, incluant un tunnel Québec-Lévis réservé au transport en commun, pour un total de 15,4 G\$. Si le projet devait aller de l'avant, ce qui semble le cas, la fabrication des rames aurait entièrement lieu chez Alstom à La Pocatière, ce qui est une excellente nouvelle pour l'économie en Côte-du-Sud.

Pas de majorité pour le tramway

Dans cette nouvelle annonce, le gouvernement du Québec semble ménager la chèvre et le chou en tentant de plaire aux partisans du tramway et à ceux désirant un troisième lien. Cependant, selon un coup de sonde SOM-Le Soleil réalisé dans

les derniers jours, 45 % des citoyens de la grande région de Québec se montrent désormais plutôt (18 %) ou totalement (25 %) favorables à un projet de tramway dans la capitale, alors que 52 % se disent plutôt (17 %) ou totalement (35 %) défavorables audit projet. À l'inverse, selon le même coup de sonde, le projet de troisième lien récolte 76 % de la faveur du public, ce qui représente 62 % des sondés affirmant qu'on en a certainement besoin, et 14 % qui dit probablement.

Un référendum est nécessaire

Le chef du Parti conservateur du Québec, Éric Duhaime souhaite quant à lui un référendum sur la question du tramway car, dit-il, « les gens de la région n'en veulent pas ». Selon lui, en plus de ne pas obtenir l'appui de la population, le coût pour la mise en place d'un tramway est trop élevé, en raison notamment de l'inflation galopante qui appauvrit présentement la collectivité, des taux d'intérêt trop élevés qui étouffent les ménages, et du déficit de 11 milliards \$ du gouvernement du Québec. Et vous savez quoi, il a totalement raison!

Imaginez, on parle ici d'un projet évalué à 15,4 milliards de dollars, et en même temps, on souhaite un troisième lien à l'est qui nous coûtera encore quelques milliards, tout en construisant un nouveau pont sur l'Île d'Orléans au montant de 2,7 G\$. Ce n'est pas tout. Au même moment, la Ville de Montréal souhaite mettre sur pied un vaste réseau de tramway de près de 200 kilomètres pour desservir la majorité de son territoire d'est en ouest d'ici 2050... Québec posséderait-il un bas de laine dissimulé de plusieurs milliards de dollars, ou envisage-t-on ultérieurement de nous taxer davantage?

C'est vrai également que nos infrastructures scolaires et nos hôpitaux sont en bon état! J'oubliais aussi le 878 M\$ qui sera investi pour la réfection du toit du Stade olympique... Sans compter les innombrables et immenses dépassements de coûts qui auront lieu possiblement dans tous ces projets. Rappelez-vous le 25 M\$ pour la SAAQclic, qui a finalement coûté 20 fois le prix (500 M\$). Je vous laisse faire le calcul pour le reste...

Qui plus est, bien que cela puisse changer, tout indique que les conservateurs prendront le pouvoir au Canada en 2025, et leur chef Pierre Poilievre a clairement indiqué que le fédéral ne mettra pas « une cenne » dans le projet de tramway à Québec.

Mais, au-delà de l'aspect économique, le plus important demeure l'aspect démocratique. En démocratie, ce qu'officiellement nous sommes encore, le pouvoir appartient au peuple. Lorsqu'il y a une vive opposition palpable et confirmée à un projet, comme dans le cas présent, et que le projet concerné récolte moins de 50 % des appuis populaires, le processus référendaire devient d'emblée la meilleure manière de trancher la question. Il faut ainsi faire appel à la sagesse du peuple, comme il se doit dans de telles circonstances!

Et si finalement le peuple disait oui, et ce, malgré la pléthore d'arguments contre, la démocratie se serait exprimée, pour le meilleur ou pour le pire. En contrepartie, si les instances gouvernementales vont de l'avant avec la construction du tramway sans avoir consulté au préalable la population, nous serions dans notre bon droit de nous demander si nous sommes véritablement encore en démocratie...

Un premier pas pour les producteurs du Bas-Saint-Laurent

La présidente de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Nathalie Lemieux, considère les récentes annonces de soutien financier et d'allègements comme un bon point de départ pour les producteurs agricoles de la région.

MARC LAROUCHE

Lors d'un point de presse le 13 juin, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, a annoncé plus de 200 millions de dollars en soutien aux producteurs agricoles. Cette somme est répartie à travers six mesures phares, dont quatre auront un impact direct sur les entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent.

Parmi ces mesures, les allègements réglementaires et administratifs se déclinent en quatorze points. Nathalie Lemieux, présidente de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, a souligné leur importance. « Pratiquement tous les allègements proposés peuvent influencer sur le

travail de nos producteurs agricoles. L'un d'entre eux, le retrait des obligations liées à la justification agronomique prévue au Code de gestion des pesticides, vient même reconnaître notre expertise dans l'exercice de notre profession. Il s'agit là d'un gain important », dit-elle.

Une autre mesure significative est l'adaptation du programme Sécuri-Taux Relève pour contrer la hausse des taux d'intérêt. Ce programme promet une uniformisation du taux d'intérêt de La Financière agricole du Québec (FADQ) à 4 % pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2026.

La bonification de l'initiative d'ur-

gence permet désormais à une entreprise de se refinancer à moindre coût, qu'elle soit cliente ou non de la FADQ. De plus, un meilleur soutien financier sera disponible pour aider les entreprises agricoles à faire face aux changements climatiques, une demande de longue date de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Discussions en cours

Nathalie Lemieux a également mentionné que les discussions concernant l'initiative Agri-relance se poursuivent. « À défaut d'avoir vécu des pertes extraordinaires comme dans le sud-ouest du Québec l'été dernier, nous souhaitons que nos producteurs horticoles et maraîchers, qui ont également souffert de conditions météorologiques exceptionnelles à l'été 2023, puissent bénéficier de cette mesure », poursuit-elle, ajoutant qu'un constat ressort de l'annonce de ces mesures : aucune

n'est spécifiquement destinée aux régions périphériques, à l'exception de l'aide complémentaire accordée à l'Abitibi-Témiscamingue en lien avec la sécheresse exceptionnelle de 2023.

Nathalie Lemieux reste néanmoins confiante que la mobilisation extraordinaire des producteurs agricoles puisse mener à des aides similaires pour le Bas-Saint-Laurent à moyen ou long terme. « Oui, le gouvernement du Québec a répondu aux demandes à court terme que l'UPA a formulées. Toutefois, ce n'est qu'un début, il reste encore du travail à faire. Il faudra certainement insister davantage sur les particularités des régions périphériques, en concertation avec les acteurs socioéconomiques du milieu, afin qu'elles soient bien captées par nos décideurs politiques », conclut Mme Lemieux.

Une session intense à Ottawa selon Généreux

La Chambre des communes a récemment annoncé son ajournement officiel, marquant la fin de la dernière session parlementaire ainsi que le début de la pause estivale annuelle. Pour le député local, Bernard Généreux, la session a été très intense, avec des dossiers qui ont fait couler beaucoup d'encre.

JOSÉ SOUCY

« Nous avons eu une session parlementaire aussi productive que mouvementée, puisque nous avons bien avancé sur les quatre grands enjeux qui préoccupent les Canadiens, et pour lesquels nous luttons sans cesse, soit les taxes trop élevées, la construction déficitaire de logements, les questions budgétaires ainsi que sur le crime », a-t-il déclaré.

Flèches contre le Bloc Québécois

Selon le député conservateur du comté, la population commencerait à se rendre compte que le Bloc Québécois est plus souvent derrière Trudeau qu'autrement. « Neuf ans de ce gouvernement libéral, cela a eu inéluctablement des impacts dévastateurs partout au Canada. Les Québécois et Québécoises le ressentent, et je suis heureux de voir qu'ils se rendent enfin compte que le Bloc n'est pas là pour

défendre leurs meilleurs intérêts, car un parti qui revendique la souveraineté du Québec, mais qui fait tout pour garder le premier ministre Trudeau au pouvoir, ça demeure quand même ironique », a raconté le député.

Bernard Généreux est aussi revenu sur le projet de son chef contre lequel le Bloc et le NPD ont fait alliance avec les libéraux en lien avec la crise du logement. « Pierre Poilievre a proposé la Loi pour bâtir des logements, pas de la bureaucratie, à un moment critique pour les Canadiens. Faut-il rappeler que le coût de la vie est exorbitant après neuf ans de politiques inflationnistes et de chaos budgétaire trudeauiste? Cette loi allait exiger aux municipalités d'accélérer la construction de logements abordables, mais l'alliance Bloc-Libéral-NPD ne lui a pas permis de

voir le jour », a-t-il ajouté.

Concernant la reprise des travaux parlementaires prévue à l'automne, le député Généreux a indiqué que plusieurs scandales libéraux restaient à régler. « La gestion des passeports et de l'immigration a été chaotique, nous attendons toujours un règlement [sic] de comptes quant au scandale ArriveCAN qui a coûté 60 millions de dollars aux contribuables, et nous continuerons d'exiger des réponses aux nombreux manquements de ce gouvernement libéral. L'ingérence fédérale constante dans les dossiers du Québec est aussi une grande source de frustration. Les dernières nouvelles concernant un décret d'urgence qui mettra à risque des milliers d'emplois de l'industrie forestière québécoise sont également inquiétantes. N'oublions pas non plus le scandale de l'organisation Technologies du développement durable Canada, avec le rapport de la vérificatrice générale du Canada qui a dévoilé que la corruption flagrante des libéraux avait permis à l'organisation TDDC d'attribuer un total de 123 millions

de dollars de manière inappropriée. La session parlementaire a peut-être pris fin, mais le travail est loin d'être terminé », a conclu Bernard Généreux qui a profité de l'occasion pour souhaiter un bel été à tous les citoyens.



Bernard Généreux. Photo : Chambre des communes

Actualité

Mathieu Rivest trace un bilan positif de la dernière session

Avec l'arrivée de l'été, c'est l'heure du bilan de session parlementaire pour Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud. Lors d'une entrevue exclusive, il a partagé sa rétrospective de la dernière session parlementaire, mettant en lumière les réalisations et les défis rencontrés.

MARC LAROUCHE

Mathieu Rivest a mis en avant plusieurs réalisations pour sa circonscription. Parmi celles-ci, il a mentionné les nombreuses déclarations de député qu'il a faites pour valoriser les initiatives locales. « J'ai parlé de l'Everest de la Côte-du-Sud au niveau du hockey, de l'aide au club de golf de Saint-Pamphile, et de l'organisation Enseigner Kamouraska, qui encourage les jeunes à rester dans la région. »

Il a également souligné l'importance de la culture dans la région, remettant des médailles de député à plusieurs artistes locaux, et reconnaissant l'engagement de Marie-Claude Deschênes pour le Cégep de La Pocatière. « La culture a toujours été importante pour moi, et je suis fier de soutenir les artistes et les institutions culturelles de notre région. »

En matière d'investissements, le député a indiqué que plus de 45 millions \$ ont été injectés dans divers projets locaux, dont 18 millions \$ par le ministère des Transports, et 17 millions \$ pour les affaires municipales. « C'est un montant record pour la Côte-du-Sud, et ces investissements contribuent directement à l'amélioration de notre qualité de vie. »

Le complexe culturel et sportif de Montmagny, un projet phare mobilisant

plusieurs ministères, a également été un point fort de la session. « Ce projet est le fruit de nombreuses années de travail et de collaboration entre les acteurs locaux. Il touchera trois ministères, et offrira des infrastructures sportives et culturelles de pointe à notre communauté. »

Le défi du troisième lien

Abordant la question du troisième lien, Mathieu Rivest a expliqué la complexité du projet, et l'importance de prendre le temps nécessaire pour une analyse approfondie. « Aujourd'hui, nous avons une solution pour améliorer la mobilité dans la région de Québec. Le travail de représentation de tous les milieux socioéconomiques de Chaudière-Appalaches, avec mes collègues députés, a été déterminant. Nous sommes très satisfaits d'avoir pris ce temps de réflexion », ajoute-t-il.

Mathieu Rivest a également souligné l'importance de son rôle de législateur et de représentant des citoyens. Il a mis en avant les deux volets de son travail : la participation aux commissions parlementaires, et la représentation des projets et des enjeux locaux à l'Assemblée nationale. « Pour moi, la période de questions représentative à peine 10 % du travail. L'essentiel

se passe dans les commissions parlementaires, et dans le travail de terrain pour répondre aux besoins des citoyens. Et je peux compter sur une équipe exceptionnelle qui fait un travail incroyable pour répondre aux gens. Notre objectif est de le faire le plus rapidement possible, et avec le plus de clarté possible », dit-il, insistant sur l'importance du travail d'équipe.

Le député a déjà commencé à planifier la prochaine session en rencontrant les élus locaux, et en engageant un stagiaire pour améliorer les communications. « Créer, dynamiser, soutenir, ce sont les mots-clés pour les prochains mois. Je sou-

haite continuer à travailler avec les municipalités pour construire une Côte-du-Sud encore plus dynamique », conclut-il.

L'été sera occupé pour Mathieu Rivest, qui entend parcourir le territoire. Il assure qu'il prendra aussi du temps avec sa famille.

Havre Femmes
 MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
 Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.
 info@lehavredesfemmes.com
 418 247-7622

Nos professionnels

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
 Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
 Assurance-vie
 Protection en cas d'invalidité
 Régimes collectifs
 Rentes, REER

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
 UN REGARD SUR L'HORIZON
 Dr Germain Dupuis, optométriste
 Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
 Dre Virginie Boudreau, optométriste
 269, rue Taché
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél. : 418 492-1430
 Téléc. : 418 492-2832

NOUVEAU PRIX (21)
 Quintuplex à La Pocatière. Centris 11994909
CENTURY 21.
 Nord-Sud
 COURTIER IMMOBILIER
 Pour un SERVICE en OR!
 Plus de 20 ans d'expertise.
 Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
 Contactez-moi!
FRANCE ROY 418 603-2121
 901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

André Gaudette reçoit la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés

La lieutenant-gouverneure du Québec, l'honorable Manon Jeannotte, a remis récemment la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés à sept citoyens et citoyennes du Bas-Saint-Laurent. Les récipiendaires, un par MRC, ont été reconnus pour leur engagement bénévole exceptionnel dans des habitations membres de la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI). Parmi les lauréats, André Gaudette, de Kamouraska, s'est particulièrement distingué par ses contributions remarquables.

MARC LAROUCHE

« Nous sommes extrêmement fiers de pouvoir compter sur des bénévoles dévoués dans le secteur de l'habitation communautaire, et plus particulièrement dans les OSBL d'habitation, qui s'adressent à une clientèle vulnérable ou à faible et modeste revenu. Toutes et tous méritent amplement cette marque de reconnaissance », déclare Gervais Darisse, président du conseil d'administration de la FOHBGI.

Cette distinction souligne l'importance de l'engagement bénévole pour le bien-être des communautés. La FOHBGI, représentant 124 organismes et offrant plus de 3000 logements à des ménages à faibles revenus, a voulu souligner l'apport de ses bénévoles, qui jouent un rôle crucial dans l'amélioration des conditions de vie des résidents, en proposant le nom de

M. Gaudette.

Un engagement concret et constant

André Gaudette, agronome de formation, s'est engagé dans le secteur du logement communautaire et social après une brève incursion en politique municipale. Depuis les années 90, il a travaillé sans relâche pour améliorer les conditions de logement à La Pocatière et ses environs. « C'est grâce aux bénévoles comme M. Gaudette que les résidents des OSBL d'habitation de nos régions bénéficient de milieux de vie dynamiques, accueillants et sécuritaires. Comme en témoigne leur obtention de la Médaille du lieutenant-gouverneur, ces personnes font vraiment la différence auprès des résidents et dans leur communauté », lit-on dans le document.

L'une des réalisations majeures de M. Gaudette est la rénovation de l'ancien couvent de La Pocatière, transformé en résidence pour aînés, le Domaine Angélique, qui loge maintenant une quarantaine de personnes âgées dans des logements adaptés. « On a conservé un immeuble patrimonial qui loge maintenant confortablement des personnes âgées qui peuvent compter sur des services professionnels attentionnés », a-t-il déclaré avec fierté.

En 2012, il a également contribué à la création de la Maison Marcelle-Mallet, un édifice de 12 logements réservés aux personnes présentant des problématiques de santé mentale, en partenariat avec la communauté des Sœurs de la Charité de Québec. « Quand on travaille avec les jeunes, c'est là qu'on réalise tout le bien qu'on peut faire », conclut M. Gaudette, montrant son dévouement à aider les plus vulnérables de tous âges.

Par ailleurs, il travaille actuellement à regrouper les logements à loyer modique du Kamouraska et de la MRC de L'Islet, pour offrir de meilleurs services et améliorer l'efficacité de l'organisation, visant

à réunir environ 300 logements dans une vingtaine de municipalités.

Les autres lauréats de la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés au Bas-Saint-Laurent en 2024 sont Gilles Pelletier pour Rivière-du-Loup, Jean-Pierre April pour les Basques, Hermann Fortin pour le Témiscouata, Louis Arseneault pour Rimouski-Neigette, Édith Thibault pour la Mitis, et Carmen St-Hilaire pour la Matanie.



La lieutenant-gouverneure du Québec, l'honorable Manon Jeannotte, a remis la médaille à André Gaudette. Photo : Bureau de la lieutenant-gouverneure du Québec.

20 médailles du couronnement du roi Charles III pour des citoyens du comté

À la suite au couronnement de Charles III, ayant eu lieu le 6 mai 2023, le Canada a créé une médaille afin de saluer les accomplissements remarquables de 30 000 personnes provenant de divers milieux, qui ont brillé au sein de leur communauté.

JOSÉ SOUCY

Dans la circonscription fédérale de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, 20 médailles seront remises lors d'une cérémonie officielle. « Il y a tellement de gens du comté qui ont fait ou font des choses exceptionnelles, et dont je suis tellement fier. Je vous invite à soumettre leurs candidatures pour re-

connaître leur contribution », a déclaré Bernard Généreux.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, la personne doit avoir apporté une contribution significative au Canada, que ce soit au niveau national, provincial, territorial, régional ou communautaire, ou avoir réalisé des

exploits exceptionnels à l'étranger qui honorent le Canada.

La personne soumise devait être en vie en date du 6 mai 2023, soit la date du couronnement du roi. Les candidatures posthumes sont donc acceptées. Qui plus est, la médaille ne peut être décernée qu'une seule fois. Précisons que les noms des récipiendaires et de ceux qui les proposent seront aussi rendus publics.

La date limite pour soumettre une candidature dans la circonscription est donc le 30 septembre à minuit. La cérémo-

nie officielle des personnes sélectionnées aura lieu quant à elle en octobre 2024. La date reste cependant à confirmer. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Annie Francoeur, directrice régionale, au 418 714-8931, ou par courriel à annie.francoeur.351@parl.gc.ca.

Rappelons que la dernière médaille octroyée par un monarque britannique a été celle instituée à l'occasion du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II en 2012. Cette médaille a été décernée à des milliers de Canadiens pour reconnaître leur engagement communautaire et leur contribution significative à la société. Elle symbolisait la gratitude et l'appréciation envers les récipiendaires pour leur dévouement et leur service remarquable.



La médaille du couronnement du roi Charles III. Photo : Wikipedia

Les chroniques du Bonhomme des cèdres

Cédrière Bernier
Producteur de cèdres

Vente-installation de haie de cèdres

Visitez notre boutique en ligne

Achat de cèdres
LIVRAISON GROUPEE
une fois semaine minimum
Québec et Rive-Sud

75\$
CONDITIONS SUR NOTRE SITE

Mon service d'installation clé en main: de Laurier-Station à Rivière-du-Loup et Portneuf. Garantie de 2 ans. Soumission Gratuite

RÉSERVEZ MAINTENANT

188 Route 204, Saint-Damase-de-L'Islet 418-598-0400 www.cedriere-bernier.com à Suivre...

WhatsApp icon

YouTube icon

Facebook icon

Plus de 7000 constats d'infraction pendant l'Opération nationale concertée Vitesse

Les services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), se sont unis du 31 mai au 6 juin dernier à la grandeur du territoire québécois afin de sensibiliser et conscientiser les conducteurs aux dangers liés à la vitesse au volant dans le cadre de l'Opération nationale concertée (ONC) Vitesse.

MARC LAROUCHE

Ainsi, plus de 7000 constats d'infraction ciblant les excès de vitesse ont été donnés sur les routes du Québec, dont plusieurs aux abords des zones scolaires et des chantiers de construction. De plus, 60 constats ont été émis pour de grands excès de vitesse. Il s'agit d'une baisse de 40 % des constats émis pour grands excès de vitesse par rapport à l'année précédente, mais le nombre total de constats demeure sensiblement le même.

Par contre, pour l'année 2022, plus de 8500 constats d'infractions ciblant les excès de vitesse avaient été donnés sur les routes, avec près d'une centaine de constats distribués pour de grands excès de vitesse. La collaboration entre les différents corps de police aurait été d'une grande efficacité, permettant de cibler les conducteurs à risque.

En plus des nombreuses interventions, les organisations policières ont également diffusé des messages de prévention sur les médias sociaux, sous la thématique « Sur la route, on se conduit bien! ». L'angle

choisi visait essentiellement à responsabiliser les conducteurs, et à leur rappeler qu'ils font tous partie de la solution.

« Cette importante présence policière, combinée à la sensibilisation faite auprès des usagers du réseau routier, visait particulièrement la modification des comportements en ce qui concerne la principale cause de collisions avec blessures graves, soit la vitesse », a déclaré le Service des communications de la Sûreté du Québec.

D'autres opérations à venir

Avec l'arrivée des vacances estivales et l'augmentation des déplacements, les policiers continueront d'assurer une surveillance accrue afin de sécuriser le réseau routier.

« La clé du succès pour l'amélioration du bilan routier et la réduction du nombre de collisions demeure la poursuite des interventions policières, conjuguées à la sensibilisation et à l'adoption de bons comportements de la part des usagers de la route », a conclu la Sûreté du Québec.

Desjardins s'engage dans le projet Mobil'eau

La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Kamouraska, et la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup ont annoncé un partenariat majeur avec les quatre caisses Desjardins de leur territoire. Cette entente garantit le financement du projet Mobil'eau pour les cinq prochaines années.

MARC LAROUCHE

Les Caisses Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska, de l'Anse de La Pocatière, de Rivière-du-Loup et Viger et Villeray contribueront au projet Mobil'eau pour un montant total de 50 000 \$, soit 10 000 \$ par année jusqu'en 2028.

Le projet d'unités mobiles d'eau potable et de lavage de vaisselle Mobil'eau vise à proposer des solutions pour réduire l'utilisation de produits à usage unique lors de diverses activités telles que des festivals, fêtes municipales ou compétitions sportives, tout en améliorant la gestion des déchets lors d'événements d'envergure.

« Pour les quatre caisses de la MRC de Rivière-du-Loup et du Kamouraska, ce partenariat illustre parfaitement notre engagement envers l'environnement. En effet, la mise en place de bonnes pratiques en développement durable est une cause qui nous touche, et qui fait écho aux valeurs du Mouvement Desjardins. », a dé-

claré Christiane Castonguay, directrice générale, au nom des Caisses Desjardins.

« Nous sommes particulièrement reconnaissantes envers les caisses Desjardins de notre région pour ce précieux soutien financier, qui va permettre le déploiement du projet Mobil'eau sur plusieurs années à plus grande échelle. Ce partenariat démontre notre souci commun envers le développement durable, et renforce nos actions respectives en matière d'environnement », ont ajouté Anik Briand et Marie-Josée Dorval, respectivement directrices des SADC du Kamouraska et de la MRC de Rivière-du-Loup.

En 2023, lors de la phase pilote, dix événements ont accueilli un Mobil'eau dans les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup, permettant d'éviter l'utilisation de 6800 bouteilles d'eau en plastique. Au moins 20 événements bénéficieront des unités mobiles d'eau potable en 2024.

Un énorme MERCI à tous les partenaires du Relais pour la vie de La Pocatière 2024



Un montant de 96 246 \$ a été amassé le samedi 8 juin dans le cadre de la 14^e édition du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer.

Le comité organisateur souhaite remercier et féliciter les précieux partenaires, les participants, les porteurs d'espoir et les bénévoles qui font du Relais pour la vie de La Pocatière un événement rassembleur unique. Nous sommes très reconnaissants de votre soutien! Grâce à votre appui, nous montrons aux personnes touchées par le cancer qu'elles ne sont pas seules et qu'ensemble, nous sommes plus grands que le cancer.

PARTENAIRE MAJEUR ET PRÉSIDENTE D'HONNEUR

Caisses Desjardins MRC de Montmagny, L'Islet et Kamouraska

PARTENAIRES OR

Audrey D'Anjou - Via Capitale
Club Lions La Pocatière
Construction Marcel Charest et fils
Électro FC Sonorisation
Garage Sylvain Lemieux

Journal Le Placoteux
Restaurant McDonald's La Pocatière
Restaurant Opéra
Tourbières Lambert
Ville La Pocatière

PARTENAIRES ARGENT

Fondation du Cégep de La Pocatière
Métro Plus Lebel
Poissonnerie Lauzier

Résidence des bâtisseurs
Restaurant Mikes de La Pocatière
Uniprix La Pocatière
Voyage La Pocatière

PARTENAIRES BRONZE

Coiffure Multi-Coupe
Distribution B. De Roy
Épicerie marché du Quartier
Familiaprix La Pocatière
Familiaprix Saint-Pascal
Ferme Durocher
Fleuriste Le Bel Arôme
Groupe Bonenfant
Hotel L'Oiselière
Léo Charest

Mathieu Rivest, Député de Côte-du-Sud
Métro Richelieu
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Prelco inc.
Producteurs de lait du Bas-St-Laurent
Publicité P.A. Michaud
Resto-Pub Le Saint-Pascal
Votre Docteur électrique

PARTENAIRES PARTICIPANTS

Alimentation René Pelletier
Association du baseball mineur
Base 132
Bellema société en commandite
Blizzaroïde
Boucherie Rossignol
Boulangerie La Pocatière
Café Bonté Divine
Catherine Laroche, naturothérapeute
Cégep de La Pocatière
Cinéma Le Scénario
Clinique Entre 2 Os
Coiffure Multi-Coupe
Du pain c'est tout

Éléonord saveurs boréales
Ferme Cybèle
Iris la Pocatière
Jacques Langlois
Le Buro Bar et Grill
Librairie l'Option
Martine Dubé, massothérapeute
Maxi Saint-Pascal
Multimécanique K.P.
Municipalité de Saint-Aubert
Municipalité de Saint-Bruno
Municipalité de Sainte-Hélène

Municipalité de Sainte-Perpétue
Municipalité de Saint-Marcel
Municipalité de Saint-Omer
Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies
Municipalité Sainte-Félicité
Nettoyeur Daoust Forget
Pharmacie Brunet
Plomberie RB et Fils
Polyvalente La Pocatière
Produits sanitaires unique
Résidences Hélène Lavoie
Sport Expert La Pocatière

8305H7674

PRIX CORNICHE D'OR 2024

Marcel Lavoie, Alain Vallières et Éléonore Aubin à l'honneur

Le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) a renoué récemment avec la tradition des prix Corniche, dans le cadre des Journées patrimoine du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier. Marcel Lavoie, Alain Vallières et Éléonore Aubin ont été les lauréats de cette édition. Ils ont été récompensés pour leur contribution exceptionnelle au patrimoine, à l'aménagement et à l'environnement.

MARC LAROUCHE

Les prix Corniche d'or honorent des personnes ou des organismes qui, par leur savoir-faire et leur leadership, enrichissent le patrimoine, protègent l'environnement, et embellissent nos milieux de vie. Les lauréats de cette année ont été choisis se-

lon des critères stricts, incluant la qualité, l'originalité, et la valeur tangible ou symbolique de leurs projets pour la collectivité et l'environnement. Les récompenses couvrent le grand Lévis et les MRC de Chaudière-Appalaches.

Marcel Lavoie a été récompensé pour son domaine à Saint-Jean-Port-Joli, qui comprend six bâtiments, dont une vaste maison patrimoniale du XVIIIe siècle. Autodidacte, il a restauré cette maison en respectant les standards reconnus, inspiré par son grand-père David Lavoie, menuisier et sculpteur. Cette maison lui a servi de refuge et d'école. Aujourd'hui, il habite une demeure monumentale de 27 par 59 pieds, restaurée avec passion. Expert-conseil en patrimoine, il fournit aussi des matériaux historiques, contribuant à la préservation et à l'embellissement du patrimoine québécois.

Le Prix Aménagement a été remis à Alain Vallières, le maire de Saint-Vallier, pour le sauvetage de l'église du village et sa transformation en centre multifonctionnel. Finalement, le Prix Environnement a été attribué à Éléonore Aubin, conseillère en développement durable, pour son projet de forêt nourricière au Cégep de Lévis.

Pierre-Paul Sénéchal, président du GIRAM, Éléonore Aubin, Alain Vallières, Germain Gauvin représentant Marcel Lavoie, et France Rémillard, responsable du dossier

TOURNOI DE GOLF DE LA SANTÉ
 au profit de la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima
 Fondation Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima
 MERCI AUX PARTENAIRES

Partenaires Diamant



Partenaire Or



Partenaires Argent



Partenaires Bronze

Disco-Mobile Richard Bossinotte
 Fromagerie Port-Joli
 Les Ambulances L'Islet-Sud
 Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud
 Microbrasserie Ras L'Bock

Partenaires Cuivre

Gestion B.S.R. Inc. (Familliprix St-Pascal)
 Gestion FMTB Inc. (Uniprix La Pocatière)
 Ferblanterie Ouellet
 Kamco Construction
 Les Messageries A.L.F. Inc
 Maison funéraire De la Durantaye
 Ville de Saint-Pascal

Autres partenaires en prix et en argent

- | | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Auberge Comme au premier jour | Cinéma Louise | La Salopette et l'Aventurier |
| Auberge des Glacis | Clinique chiropratique La Pocatière | Meubles et Design Poltras |
| Bar laitier Chouinard | Clinique IRIS La Pocatière | Municipalité Ste-Anne-de-la-Pocatière |
| Bijouterie Jean | Club de golf Saint-Pacôme | Municipalité St-Aubert |
| Bonté Divine | Cirque de la Pointe Seche | Municipalité St-Gabriel-de-Kamouraska |
| Boucherie Rossignol | Côté Est | Municipalité Rivière-Ouellet |
| Boulangerie Sibuet | E'Drée Tacos | Mikes La Pocatière |
| Boutique Double Pas | Esthétique Laurence Pelletier | Petit Baume |
| Brûlerie de l'Est | Esthétique Linda Hains | Porto Bellissimo |
| Brunet La Pocatière | Ferme Cybèle | Produits Sanitaires Unique |
| Cantine chez Mag Kamouraska | Ferme Yannick St-Pierre | Promutuel Assurance du Lac au Fleuve |
| Cantine de l'Aréna | Fleuriste Beau Site | Rona Camille Dumais |
| CarExpert Saint-Pascal | Hôtel ALT Brossard | Rôtisserie St-Hubert Rivière-du-Loup |
| Carquest Saint-Pascal | Jeyah Boutique | Sports Experts La Pocatière |
| Cinéma Le Scénario | La Libellule Resto Convivial | Vignoble du Faubourg |



Pierre-Paul Sénéchal, président du GIRAM, Éléonore Aubin, Alain Vallières, Germain Gauvin représentant Marcel Lavoie, et France Rémillard, responsable du dossier Prix Corniche d'or pour le GIRAM. Photo : GIRAM

Rendez-vous via Clic-Santé

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce que la prise de rendez-vous pour un prélèvement est maintenant possible en utilisant le site Clic Santé. Il s'agit d'une nouvelle option pour les résidents de la région.

Ainsi, lorsqu'un usager reçoit une prescription pour un prélèvement, il peut désormais prendre rendez-vous en ligne au jour et à l'heure qui lui convient, comme c'est déjà le cas pour la vaccination par exemple.

Il suffit de sélectionner l'onglet « prélèvements et prises de sang » sur le site Clic Santé à <https://portal3.clicsante.ca/>. Clic Santé offre des choix de rendez-vous dans les centres de prélèvements ainsi

que dans certains CLSC et points de services locaux. L'offre de service connue est maintenue et la prise de rendez-vous téléphonique demeure disponible partout sur le territoire.

Pour plus d'information sur la prise de rendez-vous en ligne, vous pouvez consulter le site internet du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Source : CISSS Bas-Saint-Laurent

Baptêmes
SAINT-PASCAL
Le dimanche 28 avril 2024
Juliette et Éli, enfants de Catherine Hodgson et Alexandre Laflamme.

On ne s'ennuie pas à l'éducation des adultes!

Les Centres d'éducation des adultes (CEA) du territoire de la Côte-du-Sud offrent plusieurs possibilités aux personnes qui souhaitent réaliser un projet de formation tout en conciliant le travail ou la famille et les études. Il y a notamment la formation à distance, les horaires flexibles, les entrées en continu, les services d'aide à l'apprentissage, etc.

Par ailleurs, les élèves peuvent faire partie de comités selon leurs intérêts et organiser différentes activités pour bonifier leur expérience de vie. À titre d'exemples, des élèves et des membres du personnel ont participé à la Célébration Fillactive où ils ont réalisé un parcours de 5 km dans le plaisir. Des élèves ont aussi pris part à des compétitions amicales afin de se familiariser avec différentes options de carrière lors des Olympiades canadiennes des métiers et technologies 2024. Enfin, dans chaque CEA a eu lieu un gala de fin d'année afin de souligner les réussites des élèves en intégration sociale et en formation générale des adultes alors que des prix et bourses ont été remis.



9 mai à l'Espece Citoyen de Montmagny



21 mai au CEA de Saint-Paul



27 mai au CEA de L'Islet-Sud

Bref, l'expérience à l'éducation des adultes en vaut la peine. Pour élaborer un projet de formation ou pour obtenir de l'information, contactez Sakado. Notre équipe est prête à vous guider pour découvrir le meilleur chemin à prendre pour atteindre vos objectifs scolaires ou professionnels en vous offrant une ou plusieurs rencontres. C'est simple, gratuit et confidentiel pour la population de 16 ans et plus.



14 mai au CEA de Bellechasse



Équipe-toi pour ta prochaine aventure!

- + Retour aux études
- + Cours et perfectionnement
- + Réorientation de carrière
- + Reconnaissance des compétences



Services gratuits! Texte ou appelle 418 234-2574 Écris tonprojet@tonsakado.ca Visite tonsakado.ca

RÉALISATION DU TROISIÈME LIEN Normand Caron demeure septique

Bien que la MRC de L'Islet, comme plusieurs autres MRC de Chaudière-Appalaches et de la région de Québec, souhaite la construction d'un troisième lien à l'est de Québec, notamment pour les aspects économiques et touristiques, son préfet Normand Caron ne désire pas encore crier victoire à la suite de la récente annonce du premier ministre du Québec François Legault concernant cette promesse ressuscitée.

JOSÉ SOUCY

Il faut dire que la Coalition avenir Québec a commencé à parler du projet de troisième lien à l'élection de 2014, pour le promettre à celles de 2018 et de 2022, et ensuite abandonner le volet autoroutier en avril 2023. Après la défaite amère contre le Parti québécois dans Jean-Talon, au mois d'octobre suivant, François Legault a de nouveau promis le troisième lien. Il s'est dernièrement engagé à le réaliser, sans toutefois donner de coûts ni d'échéancier.

«C'est encourageant, certes, mais je demeure septique! Il faut croire que mon éducation judéo-chrétienne est encore présente, puisqu'à l'instar de l'apôtre saint Thomas, je le croirai lorsque je le verrai!», a déclaré en riant au *Placoteux* Normand Caron lors d'une brève conversation téléphonique.

Même son de cloche du côté du préfet de la MRC de Montmagny, Frédéric Jean, qui à son tour a émis certains doutes. «Je suis bien content, mais en même temps, j'ai de très grandes réserves. Je pense qu'enfin le gros bon sens prend le dessus! Par ailleurs, pour enlever du scepticisme, il faut que le projet de troisième lien avance aussi rapidement dans son élaboration que celui du tramway qui, avouons-le, va servir uniquement à une poignée de monde de la ville de Québec», a-t-il expliqué au *Placoteux*, avant de préciser qu'il salivait davantage sur le projet de troisième lien d'Éric Duhaime que sur le nouvel engagement de Legault.

À l'opposé des deux préfets locaux, le maire de Lévis Gilles Lehouillier se dit quant à lui satisfait de la relance du troisième lien, tout en assurant avoir totale-

ment confiance dans le gouvernement Legault pour réaliser ce mégaprojet. Mais comme Frédéric Jean, il souhaite que l'infrastructure se réalise aussi rapidement que le tramway.

Le troisième lien obtient l'appui de la population

Selon un coup de sonde SOM-Le Soleil réalisé dans les derniers jours, le projet de troisième lien récolte 76 % de la faveur du public, ce qui représente plus précisément 62 % des sondés qui affirment qu'on en a certainement besoin, et 14 % qui disent probablement. À l'inverse, selon le même sondage, 45 % des citoyens de la grande région de Québec se montrent désormais plutôt (18 %) ou totalement (25 %) favorables à un projet de tramway dans la capitale, alors que 52 % se disent plutôt (17 %) ou totalement (35 %) défavorables audit projet.

Une question de sécurité économique

En allant de l'avant avec le troisième lien, le gouvernement du Québec dit «agir de manière responsable et prévoyante, en assurant l'avenir du transport routier commercial entre les deux rives».

«Le rapport de la CDPQ Infra souligne que la présence d'un seul lien routier entre les deux rives dans la région de Québec pose un risque important de sécurité économique, et c'est préoccupant pour le développement à moyen et long terme de Québec, Lévis et Chaudière-Appalaches. Sur une base économique, j'en suis donc venu à la conclusion qu'il serait irresponsable de ne pas planifier dès maintenant un nouveau lien autoroutier. Notre gouvernement a de grandes ambitions pour notre Capitale-Nationale et



Normand Caron. Photo : archives Le Placoteux

Chaudière-Appalaches, et nous allons aller de l'avant pour aller chercher la meilleure expertise qui soit. On veut aussi que Québec, Lévis et les banlieues soient

mieux desservies par le transport en commun, et on va poser des gestes en ce sens», a déclaré François Legault lors de l'annonce.

BILAN DE LA DPJ Baisse des signalements au Bas-Saint-Laurent

Le nombre de signalements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a connu une légère baisse en 2023-2024. C'est ce que révèle le rapport 2024 de l'organisme. Le Bas-Saint-Laurent a reçu 2903 signalements, soit une baisse de six signalements par rapport à l'année précédente. Au total, 31,4 %, soit 912 cas, ont été retenus pour évaluation.

Les signalements au Bas-Saint-Laurent proviennent principalement des organismes (33,8 %), suivis par les policiers (21,3 %) et les écoles (20,3 %). Notre région se distingue par une proportion plus élevée de signalements issus de la communauté et du milieu familial (24,6 % contre 20,6 % à l'échelle provinciale).

Notre région a enregistré quatre adoptions intérieures et deux internationales. De plus, un nombre record de 182 demandes de service de retrouvailles a été enregistré, ce qui contraste avec la tendance nationale qui est plutôt stable.

La DPJ a pris en charge 1083 enfants au Bas-Saint-Laurent, dont 316 nouveaux cas. Les principaux motifs de prise en charge incluent la négligence ou le risque sérieux de négligence (53,3 %), les mauvais traitements psychologiques, et les sévices ou le risque de sévices corporels. D'autre part, toujours dans notre région, 237 adolescents ont reçu des services en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, une augmentation de 4,2%.

Depuis le 26 avril 2023, l'exposition à la violence conjugale est un motif reconnu par la Loi sur la protection de la

jeunesse. Ce changement a nécessité des ajustements dans les pratiques cliniques pour mieux prendre en compte les conséquences sur les enfants, et le rôle des parents dans la dynamique de violence conjugale. Cette année, 301 signalements en ce sens ont été reçus au Bas-Saint-Laurent, et 72 enfants ont été pris en charge.

Notre région continue de se démarquer par une forte implication communautaire, et un engagement constant envers la protection de l'enfance.



Le nombre de signalements à la DPJ est relativement stable dans notre région. Photo : Ulrike Mai - Pixabay

Erratum

Dans le texte publié dans le cahier touristique concernant la fête des Chants de marins, on aurait dû lire que l'événement se tiendra sur une seule journée, le samedi 17 août. L'activité rassemblera les passionnés de la mer et les amateurs de musique pour une expérience unique sous forme d'un souper spectacle, afin de plonger dans l'univers fascinant des traditions maritimes.

Cette fête est une occasion exceptionnelle de découvrir ou de redécouvrir les histoires et les légendes chantées des marins d'autrefois, célébrant le patrimoine culturel de Saint-Jean-Port-Joli. Nous vous prions de bien vouloir prendre note de ce changement et de vous préparer à une journée riche en découvertes et en émotions.

Pour obtenir tous les détails et la programmation complète de cet événement incontournable, veuillez consulter le site officiel : www.chantsmarins.com. Nos excuses, soyez de la fête.



**COLLÈGE DE
SAINTE-ANNE-
DE-LA-POCATIÈRE**

SOIRÉE DES DÔMES

30 MAI 2024

Gala de la vie étudiante du Collège



40 ARTISTES EN SPECTACLE – 116 ÉLÈVES EN NOMINATION
54 DÔMES DE BRONZE, D'ARGENT ET D'OR
BRAVO ET FÉLICITATIONS!

PERSONNALITÉS ÉTUDIANTES



Jacob Ouellet (gagnant), Sarah-Maude Lemelin (gagnante) et monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

PERSONNALITÉS SOCIOCULTURELLES



Jonathan Miville (gagnant), Justine Lavoie (gagnante) et monsieur Alexandre St-Onge, responsable des activités socioculturelles.

ATHLÈTES DE L'ANNÉE



Charles Dubé (gagnant), Dahlia Guay (gagnante) et monsieur Pierre Beaulieu, responsable des activités sportives.

DÉCOUVERTES DE L'ANNÉE 1^{re} SECONDAIRE



Charles-Antoine Fortin et Laurie Labrecque, accompagnés de monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

RÉVÉLATIONS DE L'ANNÉE 2^e SECONDAIRE



Antoine Simard et Romane Ouellet, accompagnés de monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

RÉVÉLATIONS DE L'ANNÉE 3^e SECONDAIRE



Laurent Harton et Juliette Picard, accompagnés de monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

RÉVÉLATIONS ÉLÈVES INTERNATIONAUX



Jinhong Wang, Daniela Flores et Zhen Fu, accompagnés de monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

PRIX DE LA RÉSIDENCE SCOLAIRE



Daniela Flores, accompagnée de monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

NOUS TENONS À REMERCIER...

Monsieur Guy Bilodeau : Photographe

Monsieur François Cayouette, Électro FC Sonorisation de La Pocatière

Monsieur Pierre Beaulieu : Responsable de la remise des prix

Les élèves de l'équipe technique : Guillaume Desjardins, Éloi Dionne, Charles-Antoine Fortin, Laurent Harton, Virginie Larouche, Alexis Milette Féraud, Elio Poitras, Romain Poitras et Loïc St-Pierre

Les animateurs de la soirée : Ève-Sophie Caron, Victor Dumais, Virginie Larouche et Théo Pagé

NOS SINCÈRES FÉLICITATIONS à messieurs Jonathan Daigle et Alexandre St-Onge, responsables de la Soirée des Dômes, ainsi qu'aux centaines d'élèves qui ont participé à la soirée à titre de technicien-nes, animateur-rices, récipiendaires et artistes!

**BOURSES POUR L'ACCUEIL DE LA
 DIFFÉRENCE-ET-LA-DIVERSITÉ**



Deux bourses de 100 \$, offertes par Matériaux Direct inc. et le syndicat des professeurs laïques du CSA, ont été remises par monsieur Maxime Bossinotte à des élèves qui se sont particulièrement démarqués par leur ouverture d'esprit face à la diversité culturelle et ethnique. Ont mérité ces bourses : Lucie Landry et Flora Duval.

**PRIX DE LA
 SOCIÉTÉ PAINGHAUD**



Un montant total de 775 \$ a été remis à neuf élèves qui se sont démarqués dans le cadre d'un débat oratoire en histoire de 4^e secondaire. Sur la photo : les récipiendaires 2024 accompagnés de madame Marie-Claude Beaulieu.

**BOURSES
 DES-3M**



Deux bourses de 100 \$, offertes par l'École Destroismaisons, ont été remises par madame Hélène Arsenault et monsieur François Landry à deux élèves qui ont démontré, dans le cadre de leurs cours de musique ou de danse, une grande implication, une bonne assiduité dans leurs pratiques personnelles ainsi qu'une attitude positive. Ont mérité ces bourses : Hanming Yang et Mireille Landry.

**BOURSES CLAUDE-VACHON -
 133^e-COURS**



Deux bourses totalisant 550 \$, offertes par les représentants de la 133^e promotion, ont été remises par madame Julie Hudon à deux élèves qui se sont démarqués par leurs excellents résultats en histoire, leur ouverture sur le monde et leur intérêt pour l'histoire. Ont mérité ces bourses : Madeleine Foy, 4^e secondaire, et Alexis Bélanger, 5^e secondaire.

BOURSES DE LA FONDATION PIERRE CHOUINARD



Un montant total de 3150 \$ a été remis à des élèves de 1^{re} à 5^e secondaire qui se sont distingués par l'excellence de leurs résultats ou leur persévérance en mathématiques. Ces bourses ont été remises par monsieur Pierre Chouinard à Frédéric Gamache, Antoine Simard, Philippe Dubé, Léa Dionne, Béatrice Blondeau, Sarah-Maude Lemelin, Hanming Yang, Gabrielle Demers, Aurélie Lord, Enrick Guimond, Alycia Coulombe, Rose Chouinard, Antoine Deschênes et Prudence Lemieux. De plus, Anne Belhumeur a reçu une bourse de 200 \$ pour avoir terminé première parmi les participants du Collège au concours provincial Opti-Math 2024. Également, Hanming Yang a reçu une bourse de 200 \$ pour avoir terminé premier parmi les participants du Collège au concours provincial de l'Association mathématique du Québec, alors qu'Arnaud Ste-Marie a reçu une bourse de 200 \$ pour avoir terminé premier au Défi ouvert canadien de mathématiques.

PRIX ANDRÉ-LAROUCHE



Une bourse de 200 \$, offerte par la succession de monsieur André Larouche, a été remise par madame Marie Arsenault à Meeka Kenney.

**BOURSES
 L'EXCELLENCE**



Cinq bourses de 250 \$, offertes par madame Julie Lafore, ont été remises à des élèves qui se sont distingués par leurs excellents résultats académiques. Ont mérité ces bourses : Alexis Bélanger, 5^e secondaire, et Madeleine Foy, 4^e secondaire.

PRIX DE SCIENCES



Madame Julie Hudon a remis deux prix visant à récompenser des élèves qui ont manifesté un intérêt marqué pour les sciences. Ces prix ont été offerts par l'Amicale et Valeurs mobilières Desjardins de Québec à Rosalie Deguire et Enrick Guimond.

BOURSE OLIVIER GARON



Une bourse de 179 \$ a été offerte par Dr Olivier Garon à une élève de 4^e secondaire qui s'est particulièrement démarquée par son intérêt envers les sciences ainsi que par sa force de caractère face à l'adversité. L'élève qui reçoit cette bourse est reconnue pour son esprit rassembleur, son ouverture d'esprit, sa maturité et son sens de l'engagement. Cette bourse a été remise par monsieur Samuel Gagnon à Justine Lavoie.

**BOURSES MARIE-ANGE ANCTIL -
 MENDOZA-ÉMOND**



Quatre bourses de 150 \$ ont été offertes à des élèves de 1^{re} secondaire afin de les encourager à poursuivre leurs études et à atteindre leurs objectifs. Ont mérité ces bourses, remises par madame Angèle Émond et monsieur Étienne Brodeur : Mathilde Gagnon, Éva-Rose Fortin, Charles-Antoine Fortin et William Lavoie. De plus, Alexis Bélanger, de 5^e secondaire, a reçu une bourse de 200 \$ afin de souligner sa persévérance au cours de ses cinq années au Collège.

**PRIX POUR L'APPORT
 POSITIF-AU-MILIEU**



Deux bourses ont été offertes par le Club Richelieu de La Pocatière à des élèves qui se sont signalés par leur engagement et leur rayonnement positif tout en conservant un bon dossier académique. Ces prix ont été remis par monsieur Rémi Faucher à Charles-Antoine Fortin et Jeanne Dufour.

**PRIX DE LA RECONNAISSANCE
 INTERNATIONALE**



Deux bourses de 100 \$ ont été offertes par la Fondation Bouchard inc. à des étudiants afin de souligner la qualité de leur implication en classe et de leurs efforts. Ont mérité ces bourses, remises par madame Marie-Claude Beaulieu à Den Broek et Daniela Flores.

**BOURSES DIAMANT DU
 125^e-COURS**



Deux bourses de 250 \$ ont été offertes par la 125^e promotion dans le but d'encourager les élèves dans la poursuite de leurs rêves. Ont reçu ces bourses, remises par madame Julie Hudon : Antoine Gamache et Sarah-Maude Lemelin.

**PRIX D'EXCELLENCE
 DE-HEC-MONTRÉAL**



Une bourse d'étude de 500 \$, offerte par HEC Montréal, a été remise par monsieur Jonathan Daigle à Mireille Landry.

**BOURSES D'ACCUEIL DE L'ITAQ,
 CAMPUS-DE-LA-POCATIÈRE**



Une bourse d'étude de 200 \$ a été remise par madame Roxane-Martine Coutu à Adam Pelletier. De plus, Virginie Larouche reçoit une bourse d'étude de 200 \$ et un prix de 150 \$ pour avoir terminé deuxième au concours *Alimente ta science!* présenté par le programme Technologie des procédés et de la qualité des aliments de l'ITAQ.

**BOURSES D'ACCUEIL DE LA FONDATION
 DU CÉGEP DE LA-POCATIÈRE**



Seize bourses de 500 \$ ont été remises par monsieur Dave-Antony Gaudreau à des élèves qui ont maintenu une moyenne générale supérieure à 85 % aux bulletins de 4^e et 5^e secondaire. À celles-ci se sont ajoutées deux bourses de bienvenue de 300 \$ et quatre bourses de valorisation d'un montant de 1000 \$ du Centre d'études collégiales de Montmagny.

**PRIX LEADERSHIP DE LA FONDATION
 VICTORIN-GERMAIN**



Huit bourses totalisant 1600 \$ ont été généreusement offertes par la Fondation Victorin-Germain à des élèves qui ont démontré des dispositions de chef de file et exercé une bonne influence sur leur milieu. Ont mérité ces prix : Anne Belhumeur, Laurie Labrecque, Anne-Catherine Fortin, Philippe Dubé, Laurie Beaulieu, Madeleine Foy et Arnaud Ste-Marie.

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Cérémonie des prix - 6 juin 2024

Merci aux récipiendaires!



BOURSES POUR LE PROGRÈS VERS L'AUTONOMIE



Une bourse de 100 \$, offerte par le journal Le Placoteux, a été remise par le directeur Louis Turbide à Alexia Chouinard.

BOURSES POUR L'AMÉLIORATION DES RÉSULTATS SCOLAIRES



Une bourse de 100 \$, offerte par Ville La Pocatière, a été remise par madame Emilie Dionne à Zhen Fu.

BOURSES DESJARDINS - PERSÉVÉRANCE-ET-EFFORT



Dix bourses de 150 \$, offertes par Desjardins, ont été remises par madame Julie Mercier à Solène Bélanger, Julien Dufour, Jade Blanchet, Jérémy Lévesque, Meeke Kenney, Tristan Caron, Rose Chouinard, Marc-Antoine Garon, Mathilde Langlois-Maltais et Pascal Lauzier.

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE (4^e ET 5^e SECONDAIRE)



Quatre bourses de 125 \$, offertes par monsieur Mathieu Rivest, député de la Circonscription de la Côte-du-Sud, ont été remises par monsieur Alain Brebion à Méridith Leblanc, Arthur Surprenant, Émy Laurendeau et Louis-Mathieu Bouchard.

BOULET-BERNIER POUR L'EXCELLENCE LINGUISTIQUE



Offertes par monsieur René E. Lavoie, ont été remises par monsieur William Lavoie, Meeke Kenney, Maxime Dumais, Alexandre Lemelin et Noé Perron.

BOURSES ACTION PROGEX



Trois bourses totalisant 500 \$, offertes par Action Progex, ont été remises à des élèves de 2^e et 4^e secondaire par monsieur Jean-Pierre Harton à Corinne Dion, Romain Poitras et Maude Lemieux.

PRIX DE CIVISME



Cinq bourses de 50 \$, offertes par l'Association des Parents des élèves du Collège, ont été remises par madame Julie Garon à Maxime Dumais, Jacob Fortin, Benjamin Pelletier, Jonathan Miville et Déliha Bousnard.

PRIX POUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS



Cinq bourses de 50 \$, offertes par la Société Saint-Jean-Baptiste, ont été remises par madame Miguelle Moreau à Anne Belhumeur, Florence Bélanger, Malia Linise, Béatrice Blondeau et Déliha Bousnard.

BOURSE D'EXCELLENCE



Offertes par la Société internationale de la Francophonie, ont été remises par monsieur Karl Van der Avila.

PRIX RAYMOND-NORMAND



Pour son altruisme et son sens communautaire, une bourse de 100 \$, en hommage à l'abbé Raymond Normand, a été remise par madame Pascale G. Malenfant à Loïc St-Pierre.

BOURSE J. ARMAND BOMBARDIER



Une bourse de 200 \$ a été offerte par le Fonds d'étude Charles-François-Painchaud en mémoire de l'esprit entrepreneurial de Joseph-Armand Bombardier. Celle-ci a été remise par madame Julie Hudon à Lucas Pelletier.

BOURSE AMISCO



Une bourse de 200 \$ a été offerte par Les Industries Amisco à un élève qui se distingue en tant que coéquipier idéal par son humilité, sa soif de réussite et ses habiletés relationnelles de haut niveau. La bourse a été remise à Jules Simoneau par madame Annie Beaumont.

BOURSES POUR LE SENS-DES-PRIORITÉS



Deux bourses de 100 \$ ont été offertes par Solutions Novika. Ces prix ont été remis par monsieur Luc Landry à Émy Lavoie et Hubert Pelletier.

BOURSE D'EXCELLENCE KAMCO



Une bourse de 200 \$, offerte par Kamco Construction de La Pocatière, a été remise par monsieur Olivier Lambert à Marie-Maxim Fournier.

BOURSE GILLES-BEAULIEU



Une bourse de 200 \$, accordée en mémoire de monsieur Gilles Beaulieu, a été décernée à une élève qui s'est consacrée avec passion à ses études et à ses engagements. Celle-ci a été remise par madame Marie-Claude Beaulieu à Mireille Landry.

BOURSE D'EXCELLENCE



Offertes par la Société internationale de la Francophonie, ont été remises par monsieur Karl Van der Avila.

PRIX DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE ET MÉDAILLE ACADÉMIQUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA



Prix du Collège: Une bourse de 150 \$ sera remise à l'élève finissant qui aura obtenu une excellente moyenne générale en cinquième secondaire.
La Médaille académique du Gouverneur général du Canada, octroyée par la très honorable Mary Simon, et une bourse de 300 \$ offerte par Technologies Lanka seront attribuées à l'élève de 5^e secondaire qui aura obtenu la meilleure moyenne générale pour les deux dernières années de son cours secondaire. Les certificats attestant ces nominations ont été remis par madame Sandra Morneau à Ève-Sophie Caron, Èlène Chouinard, Mireille Landry, Sarah-Maude Lemelin et Noé Perron.

MÉDAILLE DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE DU QUÉBEC



La Médaille honorifique de la Lieutenant-gouverneure du Québec, l'honorable Manon Jeannotte, et une bourse de 250 \$ offerte par Desjardins ont été remises par madame Julie Mercier à l'élève qui a su se démarquer par son engagement social et la qualité de son dossier scolaire. Un certificat a été remis aux élèves en lice, soit Prudence Lemieux, Antoine Gamache et Arnaud Ste-Marie ainsi qu'à la lauréate : Sarah-Maude Lemelin.

MERCI À...



Notre président d'honneur, **monsieur Martin-David Peters**, acteur, comédien et porte-parole de la campagne de financement 2023-2027 du CSA, accompagné sur la photo de monsieur Stéphane Lemelin, directeur général du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



Donateurs•rices visionnaires (dons de 1000 \$ et plus)

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Desjardins
Fondation Bouchard
Fondation du Cégep de La Pocatière
Fondation du Grand Montréal
Fondation Pierre Chouinard
Fondation Victorin-Germain
Monsieur René E. Lavoie

Donateurs•rices solidaires (dons de 750 \$ à 999 \$)

Enfants de Marie-Ange Ancitil et Mendoza Émond
Monsieur Jacques Garon, Gestionnaire de portefeuille, Gestionnaire principal de patrimoine - Desjardins Gestion de patrimoine

Donateurs•rices émérites (dons de 500 \$ à 749 \$)

Action Progex
Association des Parents d'élèves du CSA
Bourse Claude-Vachon du 133^e cours
Bourse «Diamant» du 125^e cours
HEC Montréal
Institut de technologie agroalimentaire du Québec, La Pocatière
Les Transports Patrick Dionne, Saint-Denis-De La Boutellerie
Monsieur Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud
Monsieur Xuegang Qin, Saint-Bruno-de-Montarville
Solutions Novika

Donateurs•rices distingués•es (dons de 300 \$ à 499 \$)

Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Club Richelieu, La Pocatière
Fonds d'étude C.-F. Painchaud
Madame Hélène Desjardins, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Technologies Lanka inc., La Pocatière

Donateurs•rices associés•es (dons de 100 \$ à 299 \$)

Cinéma Le Scénario, La Pocatière
Clinique chiropratique La Pocatière (Dr Yannick Lévesque)
Dr Olivier Garon, Saint-Philippe-de-Néri
École Destroismaisons, La Pocatière
Iris, La Pocatière

Journal Le Placoteux, Saint-Pascal
Kamco Construction, La Pocatière
Khazoom 2000, La Pocatière
Les Industries Amisco Ltée, L'Islet
Librairie l'Option, La Pocatière
Madame Marie-Claude Beaulieu, Saint-Pascal
Madame Annie Beaumont, Montmagny
Madame Lucie Dionne, Rivière-Ouelle
Madame Valérie Dufour, Saint-Pascal
Madame Élise Jean et Dr Robert-Hugo Gendron, La Pocatière
Madame Louise Massé, Saint-Roch-des-Aulnaies
Matériaux Direct inc., La Pocatière
Monsieur Stéphane Lemelin, Lévis
Monsieur Marcel Mignault, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Monsieur Alexandre Saint-Onge, L'Islet
Municipalité de Kamouraska
Municipalité de Saint-Aubert
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli
Municipalité de Saint-Pacôme
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Ovila Thiboutot inc., Saint-Pascal
Promutuel Assurance, Côte-Sud
Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine, La Pocatière
Sports Experts, La Pocatière
Succession André-Larouche
Syndicat du personnel de soutien du CSA
Syndicat des professeurs laïques du CSA
Ville La Pocatière

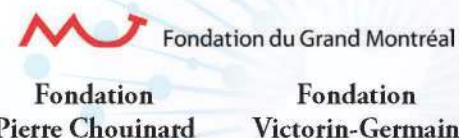
Donateurs•rices partenaires (dons de 50 \$ à 99 \$)

Alimentation Lebel inc., La Pocatière
Alimentation René Pelletier Ltée, La Pocatière
Centre chiropratique Kamouraska (Dre Édith Lebel), La Pocatière
Club Lions de Mont-Carmel
Club Optimiste de Saint-Pascal
Familliprix Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier, Saint-Pascal
Fondation Maurice Proulx du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
G. Lemieux & fils, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Madame Chantal Boucher, La Pocatière

Madame Anne-France Cauchon, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Madame Anne-Sophie Da Cunha, Rivière-du-Loup
Madame Vicky Dumont, La Pocatière
Madame Édith Massé, La Pocatière
Madame Maude Mercier, L'Islet
Madame Miguelle Moreau, La Pocatière
Madame Guylaine St-Pierre, Saint-Denis-De La Boutellerie
Monsieur Bertrand Blanchet, La Pocatière
Monsieur Michel Dumais, La Pocatière
Monsieur Patrick Dumont, Saint-Jean-Port-Joli
Monsieur Martin Frenette, La Pocatière
Monsieur Samuel Gagnon, La Pocatière
Monsieur Hubert Lévesque, La Pocatière
Monsieur Marc Ouzilleau, Lévis
Municipalité de Cap-Saint-Ignace
Municipalité de Mont-Carmel
Municipalité de Rivière-Ouelle
Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet
Municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie
Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant
Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies
Municipalité de Sainte-Perpétue
Pharmacie Brunet France Bernier, Éleine Lévesque et Yvon St-Pierre, Saint-Jean-Port-Joli et La Pocatière
Services financiers Marie Turmel inc., La Pocatière
Uniprix Fortier-Simard, Ménard, Tessier et Bégin, La Pocatière

Donateurs•rices collaborateurs•rices (dons de moins de 50 \$)

Fleuriste Le Bel Arôme, La Pocatière
Fondation François-Gagnon du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Le 98^e cours
Madame Johanne Campagna, Cap-Saint-Ignace
Madame Mélynda Caron, La Pocatière
Madame Isabelle Dubé, Saint-Pascal
Madame Myriam Michaud, La Pocatière
Madame Chantal Thibault, Saint-Aubert
Monsieur Marcel Lamonde, La Pocatière



*Nos élèves vous
remercient sincèrement!*

Intégration, violence et tolérance en éducation

Le terme inclusion est à la mode actuellement en éducation. La bienveillance l'est aussi, et malgré cela, jamais il n'y a eu autant de violence dans nos écoles au Québec. Cette violence insidieuse s'est installée lentement avec, en surcroît, la tolérance et la banalisation de celle-ci. Une phrase telle que « ce n'est pas grave qu'il morde, il est petit, il n'a que quatre ans » est répandue.

Avec les dernières modifications à la Loi sur l'instruction publique (LIP), l'éducation carbure aux données probantes et aux courants populaires pour guider la mission de l'école québécoise qui consiste à instruire, à socialiser et à qualifier. Est-ce que l'école remplit sa mission pour tous de manière juste et égalitaire en banalisant la violence?

Trop souvent, un élève crie, insulte, blasphème, mord, frappe, détruit dans une classe. L'école québécoise doit-elle le tolérer, car elle est tenue aux encadrements de la LIP qui oblige à la fréquentation obligatoire? Qu'arrive-t-il des autres élèves lorsqu'un élève se désorganise? Où sont les droits des autres élèves à la scolarisation? Dans le quotidien de la classe,

quand un élève est perturbé, le personnel enseignant et de soutien est chaque fois à pied d'œuvre pour protéger les autres élèves. Pendant ce temps, la mission d'instruire de l'école québécoise est mise sur pause. Qui est perdant dans l'inclusion? Est-ce l'élève à besoin particulier, ou les 20 autres élèves du groupe?

Dans une période de forte pénurie de personnel, la classe ordinaire est très souvent composée d'une multitude de ressources : personnel enseignant en appui pédagogique, orthopédagogue, psychoéducatrice, technicienne en éducation spécialisée, etc. Ne devrions-nous pas regrouper les ressources dans une classe spécialisée, en prenant en compte les recommandations des équipes-écoles? Ne devrions-nous pas permettre aux élèves d'apprendre, de socialiser, et ce, sans anxiété face à un élève qui crie ou détruit?

De cette façon, la composition de la classe s'en verrait améliorée, et permettrait au personnel enseignant et de soutien d'enseigner, d'accompagner, d'intervenir, et non de gérer des crises pour assurer la sécurité des élèves.

À la suite de l'enquête menée auprès du personnel, il s'avère qu'un membre du personnel enseignant sur cinq au SEGP (CSQ) dit subir de la violence physique de la part des élèves. Les éducatrices spécia-

lisées, le personnel œuvrant dans les services de garde, et les surveillants d'élèves sont les quarts d'emploi les plus touchés. Un membre du personnel enseignant sur deux dit subir également de la violence verbale et psychologique de la part des élèves.

Les statistiques ne sont pas plus reluisantes du côté du personnel de soutien (CSN). Une employée ou un employé sur trois se déclare victime de violence verbale et psychologique. Il nous semble avoir déjà entendu que la violence n'était pas tolérable, pourquoi alors la tolérer? Parce que les enfants sont petits? Parce que l'élève vit dans un milieu dysfonctionnel? Parce que l'élève a une problématique de santé mentale?

Sommes-nous trop tolérants? Entendons-nous les cris du cœur du personnel enseignant, de soutien et des élèves? Y répondre, c'est confirmer l'importance que l'intégration abusive a des limites pour les élèves à besoin qui ont droit à un enseignement de qualité, mais aussi pour tous les autres élèves qui ont aussi droit à l'éducation.

Natacha Blanchet, présidente, Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ)

Geneviève Plourde, présidente, Syndicat du personnel de soutien scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Une année exceptionnelle pour Projektion

Projektion a connu une augmentation marquée de plus de 20 % dans l'utilisation de ses services au cours de la dernière année. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue récemment au Centre Bombardier de La Pocatière. Ce bond est largement attribué au retour complet des jeunes en 2020, et à l'accroissement du nombre de personnes issues de l'immigration.

L'équipe de Projektion a également renforcé sa présence dans les écoles, touchant plus de 500 jeunes à travers diverses activités. Par ailleurs, le programme Place aux jeunes a permis à 26 nouveaux arrivants et à leurs familles de s'installer au Kamouraska, tandis qu'une centaine de personnes immigrantes ont été accompagnées dans leur intégration, malgré les défis liés au logement, aux places en garderie et aux transports.

L'assemblée générale a également vu la formation du nouveau conseil d'administration pour 2024-2025, avec Véronick Anctil, Anne-Marie Bonneau, Olivier Lévesque, Dominique Gendron, Sophia-Rose Chouinard-Tremblay, Dave-Antony Gaudreau et Marie-Christine Lalande occupant les postes.

L'occasion a été marquée par des hommages : Sophie Archambault a quitté son poste de présidente après deux ans, Louis Lahaye Roy a célébré ses cinq ans de service comme agent de migration, et Hélène Ouellet ses 35 ans comme secrétaire-réceptionniste. Des remerciements chaleureux ont également été adressés à Édith Samson pour ses 33 ans de dévouement.

Projektion se consacre à accompagner les jeunes adultes de 16 à 35 ans au Kamouraska dans leur épanouissement personnel, social et professionnel. Le rapport annuel est disponible sur www.projektion16-35.ca/a-propos/gouvernance.



Photo : Projektion



SALLE André-Gagnon

LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA ET LA CORPORATION RÉGIONALE DE LA SALLE ANDRÉ-GAGNON présentent



JOE BOCAN
Insoumise

Samedi 6 juillet 20 h

Au Théâtre des Prés
506, rue Jean-Baptiste-Moreau
Saint-Germain-de-Kamouraska

Partenaire de saison 

POINTS DE VENTE :
Métro Plus Lebel à La Pocatière
418 856-3827
Tabagie Lunik inc. à Saint-Pascal
418 492-2096

MARCELLE FERRON, RÉVOLUTIONNAIRE

Une conférence d'Éric Perron

Mardi 16 juillet, 19h
Place de l'Expo (700, rue Taché)

Gratuit et ouvert à tous



Seule peintre à signer le *Refus global*, pionnière de l'art abstrait au Québec, première artiste à recevoir le prix Paul-Émile Borduas, Marcelle Ferron (1924-2001) a été désignée «personnage historique» par le Gouvernement du Québec en 2023, entre autres, pour son engagement pour l'art public. Elle a créé plusieurs verrières, dont celles du métro Champ-de-Mars et du Palais de justice de Granby. Artiste libre, citoyenne engagée : la détermination de cette femme d'exception est mise en lumière tout au long de la présentation multimédia composée d'une iconographie souvent exclusive et agrémentée de musiques et de témoignages vidéo. De plus, Marcelle Ferron se fait entendre à quelques reprises...



Éric Perron travaille dans le milieu culturel depuis 25 ans. Il a présenté des conférences à plus de 400 reprises dans 50 villes du Québec. Réalisateur de la série «Marcelle Ferron racontée par...», sa contribution est motivée par le désir de garder vivante la mémoire de la femme, de l'artiste, de la citoyenne.

029812624

Saint-Pascal
On voit loin!

100^e anniversaire Marcelle Ferron

LES AMIS DE LA PLACE MARCELLE-FERRON

Envoyez votre lettre ouverte à redaction@leplacoteux.com. Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour vous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit. Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web. La direction de l'information pourrait décider de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexacts ou portent à diffamation. L'opinion du lecteur n'engage que le signataire et non le journal Le Placoteux. Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle le soit seulement sur le site web.



Avis de décès

Jean Ouellet (1934-2024)
Saint-André-de-Kamouraska

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre, le 3 juin 2024, est décédé à l'âge de 89 ans et 8 mois M. Jean Ouellet, époux de Mme Irène Pelletier; fils de feu Mme Marie-Ange Rivard et de feu M. Camille Ouellet. Il demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 90, rue Principale, Saint-André, le samedi 29 juin 2024 dès 9 h. Un service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-André et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Irène Pelletier; ses enfants : Richard (Jocelyne Bérubé), Francis (Nancy Lavoie), Johanne (Gaétan Beaulieu), André (Claudine Laroche); ses petits-enfants : Jessica (Patrice Labrosse), Manon (Pierre-Luc Landry), Mathieu, Audrée, Annabelle; ses arrière-petits-enfants : Samia, Raphaëlle, Amélia, Hubert; il était le frère de : Olivette (feu Léo Boudreault), Agathe (feu Normand Bélanger), Gisèle (Jean-Simon Bélanger), Claude (Louise Laplante), feu Nicole, feu Gaston (Murielle Morin), Aline (Alain Marquis), Alain (feu Jocelyne Beaulieu). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Ouellet et Pelletier ainsi que ses amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel du Centre d'hébergement Villa Maria pour les bons soins prodigués. Vos condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec, 151, rue St-Louis, C. P. 4151, Rimouski (Québec) G5L 0A4.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Lionel Thériault (1943-2024)
Saint-Pacôme

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 16 juin 2024, est décédé à l'âge de 81 ans et 4 mois M. Lionel Thériault, époux de feu Mme Colette Houle; fils de feu Mme Géorgianna Michaud et feu M. Ernest Thériault. Il demeurait à La Pocatière, natif de Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison Funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le vendredi 28 juin 2024 de 9 h à 10 h et de là au cimetière de la Montagne de Saint-Pacôme.

Il laisse dans le deuil sa fille, Hélène (Stéphane D'Amours); ses petites-filles : Léane (Louischarles Grenier) et Maëlle. Il était le frère de : Rosaire (feu Marie-Rose Dubé) (Louissette Pelletier), Roland, Raymond (Ghislaine Charest), feu Camille, Pierrette (feu Jean-Paul Bérubé), Émilie (feu Camille Bernier), Marc (Ghislaine Milliard), Sr Jeannette S.C.S.L., Colette (Raymond Richard), Louis-Marie (Christiane Fiset), Francine (feu Richard Lévesque) (Michel Grenon); le beau-frère de : feu Gisèle (feu Marien Ouellet), Claudette (Réal Lévesque). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

La famille désire remercier le personnel soignant de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués. Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Messe anniversaire

Odette Morin
Saint-Alexandre

« Tout en douceur tu as pris ton envol vers un autre monde. Ton souvenir, ton courage et ta générosité envers ta famille, tes amis resteront à jamais gravés dans le cœur de ceux que tu as côtoyés et aimés. »

En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée ce dimanche 30 juin à 11 h, en l'église de Saint-Pascal. Merci à tous ceux qui se joindront à nous pour cette célébration.



Remerciements de sympathie

Gérard Roussel
Mont-Carmel

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Gérard Roussel, survenu le 18 avril dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Jeannine Lebel; ses enfants : Lyne (feu Michel Gagnon), Daniel (Nathalie Mercier), France (Gaétan St-Jean); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.



Avis de décès

Angéline (Angéline) Gaudreau Jean (1937-2024)
Saint-Damase de L'Islet

À l'Hôpital de Montmagny, le 8 juin 2024, à l'âge de 87 ans, accompagnée de son époux adoré et de sa famille, est décédée paisiblement, madame Angéline Gaudreau, épouse de feu monsieur Émilien Jean. Fille de feu dame Sophie Blier et de feu monsieur Raoul Gaudreau, elle demeurait à Saint-Damase-de-L'Islet.

Elle était la mère de : feu Martin, Daniel, Nathalie (feu Serge Plante), feu Pierrot et Damien Jean (Annie Fournier). Elle laisse aussi dans le deuil ses petits-enfants : Keven Plante Jean, Alexandra Jean (Simon Martin) et Marie-Michèle Jean (Jonathan Patry); ses arrière-petits-enfants : Léa et Rose Vézina (leur père Nicolas Vézina), Jake Patry, Kéven et Elliot Martin.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Dieudonné, feu Irène (Paul Joly) et feu Rose Gaudreau (Roger Proulx) ainsi que Laurent Glode (Madeleine Corriveau);

de la famille de feu Hélène Ouellet et feu Léon Lord (famille adoptive de Madame Angéline) : feu Laval (feu Madeleine Pelletier), feu Thérèse (feu Laurent Cloutier), feu Madeleine, feu Jean-Denis et feu Florence Lord;

de la famille de feu Eulalie Lord et de feu Michel Jean : feu Denis, feu Gilberte (feu Gérard Bélanger), feu Yvon, Bibianne (feu Jean-Julien Caron), feu Micheline (feu Jocelyn Lapointe), Rose-Hélène, Bertrand (feu Rita Pellerin), feu André (feu Lucie Bernier), Soeur Nicole (Congrégation des Sœurs de l'Enfant-Jésus du Chauffaille), Yan (Claude Graindler), feu Fernand (Cécile Jalbert), Francine (Pierre Caron), Jeanne-Mance (Pierre Lemelin), Amable (Josée Cloutier), feu Michel, Dominique, Cécile (Luc Pelletier) et Claude Jean (Murielle Desrosiers) ainsi que Hermelle Pelletier.

Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis(es).

De sincères remerciements sont adressés au Dr Jacques Rivest, à Hélène April t.s., à Myriam Deschênes inf. ainsi qu'aux membres de l'équipe de la Coopérative de services à domicile de la MRC de L'Islet et à ceux de la Résidence Odette Blanchet de Sainte-Perpétue et de l'Hôpital de Montmagny, pour leurs attentions, leur délicatesse et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fabrique de Saint-Damase, 1, place de l'Église, Saint-Damase-des-Aulnaies (Québec) G0R 2X0. Il sera possible de le faire au salon.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la

Salle Municipale
3, place de l'église

Saint-Damase-des-Aulnaies, comté de L'Islet

le dimanche 30 juin de 14 h à 16 h 30, le lundi 1^{er} juillet, jour des funérailles à compter de 9 h. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le lundi 1^{er} juillet 2024 à 11 h en l'église de Saint-Damase, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site Web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Messe anniversaire

Aline Lévesque Hudon
La Pocatière

Une messe anniversaire sera chantée à la mémoire de Mme Aline Lévesque ce dimanche 30 juin 2024 à 10 h 30, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Remerciements de sympathie

Gérald Bard

Saint-Gabriel-Lalemant

Votre sympathie nous fut d'un grand support lors du décès de M. Gérald Bard, survenu le 21 mai dernier. Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, vos offrandes et vos prières. Soyez assurés que ces marques d'affection seront gravées pour longtemps dans notre mémoire.

Son épouse, Colette Marceau; ses enfants : Gino, Alain, Francine (Yves Ouellet); ses petits-enfants et son arrière-petite-fille.



Remerciements de sympathie

René Thiboutot

Saint-Joseph-de-Kamouraska

Sachez que nous sommes touchés par la compassion et le réconfort que vous nous avez témoignés à la suite du décès de René Thiboutot, survenu le 7 mai 2024. Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, vos offrandes et vos prières.

Sa conjointe, Gemma Dufour et ses enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs.



Avis de décès

Sr Marguerite Charette v.s.m.
Sœur de la Visitation Sainte-Marie (1931-2024)
La Pocatière

À la Maison Desjardins de soins palliatifs de Rivière-du-Loup, est décédée le 17 juin 2024 à l'âge de 92 ans et 8 mois, Sr Marguerite Charette religieuse de la Visitation Sainte-Marie du monastère de La Pocatière. Elle était la fille de feu M. Philippe Charette et feu Mme Éva Baulne.

Les Moniales de la Visitation recevront les condoléances en la chapelle du Monastère, 1430, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière, le mardi 25 juin 2024 de 19 h à 20 h 30. Une célébration de la parole aura lieu le même jour en soirée. Le mercredi 26 juin 2024 : condoléances à partir de 9 h, suivi du service religieux qui sera célébré à 10 h 30 en la chapelle du monastère.

Elle laisse dans le deuil, outre sa communauté religieuse : sa sœur Denise (feu Robert Gagné); son neveu Pierre; ses nièces : Maryse, Manon, Éveline-Louise (Peter). Elle était également la sœur de : feu Jeanne (feu Paul Bertrand), feu Jeannette (feu Réginald Latreille), feu René (feu Liette Desjardins), feu Roland (feu Huguette Lajoie). Sont aussi affectés par son départ plusieurs autres neveux, nièces, parents et amis.

Sa communauté remercie : les membres du personnel de la Résidence Reine Antier, où elle a séjourné ces derniers mois; ceux de l'Hôpital de Rivière-du-Loup; ceux de la Maison Desjardins de soins palliatifs, pour leur bienveillance et les excellents soins prodigués.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Jean-Marc Deschênes (1937-2024)
Rivière-du-Loup

Au Centre d'hébergement Saint-Cyprien, entouré de l'amour des siens, le 22 mai 2024, est décédé à l'âge de 87 ans et 3 mois, M. Jean-Marc Deschênes, époux de dame Lynda Dumont, fils de feu M. André Deschênes et de feu dame Justine Ouellet. Il demeurerait à Rivière-du-Loup, autrefois à Saint-Alexandre de Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis(es) à la Maison funéraire Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, le samedi 29 juin 2024 à compter de 11 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le même jour à 15 h en la salle commémorative du funérarium et de là, au columbarium Marc-André Rioux Ltée.

Outre son épouse Lynda Dumont, il laisse dans le deuil les enfants de sa première union : Martine Deschênes (Serge Bélanger), Martin Deschênes (Caroline Jean), et Manon Deschênes (Éric Czech); le fils de son épouse Jérôme Lévesque (Myria Ouellet); ses petits-enfants : Pier-Luc (Catherine), Anne-Marie (Maurice), Catherine (David), Ann-Sophie, Amélie (Anthony), Justine (Justin), Philippe et Charly; ses arrière-petits-enfants : Rosemarie, Laurent, Thomas, Adèle et Adèle. Sont également affectés par son départ ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis(es) des familles Deschênes, Dumont et Ouellet.

Des remerciements sont adressés au Dr Jacques Caron et au Centre d'hébergement Saint-Cyprien pour les soins exceptionnels dispensés au cours des dernières semaines.

Les services professionnels ont été confiés à la



Maison Funéraire Marc-André Rioux Ltée
169, Lafontaine, C.P. 934, Rivière-Du-Loup
Tél. : 418 862-2668 Téléc. : 418 862-0939
Courriel : info@m-a-rioux.qc.ca www : m-a-rioux.qc.ca
Entreprise funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise funéraire reconnue Distinction de la C.T.Q.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*



Avis de décès

Gina Castonguay (1965-2024)
Saint-Pamphile de l'Islet

À l'Hôpital de Montmagny, le 13 juin 2024, est décédée subitement Gina Castonguay épouse de Régis Leclerc. Fille de feu dame Huguette Fournier et de feu monsieur Noël Castonguay, elle demeurerait à Saint-Pamphile de l'Islet.

Elle laisse dans le deuil son époux Régis, son fils Nicolas (Catherine Albert), sa fille Sarah-Lyne.

Elle était la sœur de : feu Jasmin Castonguay. De la famille Leclerc, elle était la belle-sœur de : Claude (Gaétane Duval), Alain (Luce Pelletier) et Rock.

Sont également attristés par son départ sa filleule Claudia, ses oncles et ses tantes, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines.

Appréciée de tous, Gina manquera à ses nombreux amis(es) et tous ceux qui avaient le privilège de la côtoyer, que ce soit à travers diverses activités sportives et sociales qui la passionnaient. Sans oublier ses collègues, et surtout, ses ami(es) du Service de garde de l'école St-Joseph qu'elle aimait tant.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à des fondations que Gina avait à cœur dont La Maison d'Hélène 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, <https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/> ou la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

**C. Lavoie & Fils
(De la Durantaye & Fils)
18, du Foyer Sud
Saint-Pamphile**

vendredi le 28 juin de 19 h à 21 h, samedi jour des funérailles à compter de 11 h 30. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 29 juin 2024 à 14 h 30 en l'église de Saint-Pamphile et de là au crématorium.

Pour renseignement ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 356-3822, sans frais : 1 888 430-3822, télécopieur : 418 356-5230, courriel : clavoie@deladurantaye.qc.ca
Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Anniversaire de décès

Roch Rivard



« Vingt ans se sont écoulés
depuis ton départ. Bien sûr,
nous avons des souvenirs, mais
rien ne remplacera ta présence.
Se rappeler de toi : c'est facile car tu as marqué
notre existence.

Le temps a beau s'enfuir, il ne pourra jamais effacer
de nos cœurs ce que tu as été pour nous.

On se dit privilégiés de t'avoir eu dans nos vies;
nous conservons un merveilleux souvenir du
temps passé à tes côtés.

Tu continues de vivre en nous. »

*Denise, Marie-Claude, Marie-Christine, Jean-François,
Jean-Gabriel, Anne Sophie.*

Émilie Bernard au Sacré Atelier

Vrille art actuel, annonce l'ajout d'une troisième résidence de création à sa programmation estivale 2024. L'artiste Émilie Bernard réalisera son projet sculptural *Les natures immobiles* au Sacré Atelier du 22 juin au 13 juillet.

Cette résidence est un partenariat entre Vrille art actuel et Le Sacré Atelier, un atelier de céramique communautaire situé à Saint-Germain-de-Kamouraska en territoire wolastoqey. Ce partenariat permet à l'artiste de bénéficier des équipements et connaissances techniques de cet espace de création tout en partageant son savoir-faire avec la communauté.

Lors de sa résidence, Émilie Bernard effectuera de petites excursions au bord du fleuve et en forêt pour collecter des éléments naturels. Ces sorties d'observation et de récolte alimenteront une recherche visuelle qui deviendra la source

de création de dizaines de petites pièces uniques en céramique, bois, papier et autres éléments trouvés en nature. Inspiré par la nature morte classique, *Les natures immobiles* représentera des sujets inanimés et des compositions symboliques.

Émilie Bernard vit et travaille à Cap-Chat. Elle est titulaire d'une maîtrise en arts visuels de l'Université Laval. Son travail a été présenté dans différents centres d'artistes, musées, galeries et centres d'expositions au Québec et en Europe. Elle a réalisé de nombreuses résidences de création dans diverses régions du

Québec et à l'international. Sa pratique artistique inclut le dessin, l'objet, l'estampe et le livre d'artiste.

La thématique Faire terroir occupera l'ensemble de la programmation de Vrille art actuel pour les deux prochaines années, avec un axe spécifique chaque année. Cette initiative mettra en valeur des engagements authentiques, des partenariats inédits et des interventions novatrices sur le territoire.

La présentation d'artiste ouverte au public a lieu ce mardi, 25 juin, à 19h au Sacré Atelier, où Émilie Bernard discutera de sa pratique et de son projet en cours.

Source : Vrille art actuel



Émilie Bernard.

Inauguration de l'Agora Premier Tech à La Pocatière

L'inauguration de l'Agora Premier Tech a eu lieu récemment au Jardin floral de La Pocatière. Cet espace écoéducatif dédié à l'animation est destiné autant aux citoyens qu'aux visiteurs et aux touristes, qui pourront participer aux activités éducatives et culturelles.

L'Agora Premier Tech constitue un legs de Premier Tech, témoignage de son engagement auprès des générations actuelles et futures. La directrice générale de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, Karine Mercier, a affirmé être très heureuse d'avoir contribué financièrement pour l'aménagement de l'Agora du Jardin floral. « C'est un honneur pour nous d'accueillir ces magnifiques installations sur notre campus de La Pocatière, et d'encourager un projet écoéducatif pour la communauté, dit-elle.

En plus de visiter le jardin et son nouvel espace, l'activité a permis d'apprécier le travail des artistes peintres du groupe Reg'art et des musiciens de l'école de musique Destroismaisons. Les partenaires majeurs ont pris la parole. Kathleen Aubry, présidente du Jardin floral de La Pocatière, a mis en valeur les partenaires qui ont permis l'élaboration de cet espace. Guillaume Dufour, de la Ville de La Pocatière, a mis de l'avant les avantages de l'Agora Premier Tech. Bernard Généreux, député fédéral,

a mis en valeur la beauté du jardin, et finalement, Bernard Bélanger, président du conseil de Premier Tech, a offert un discours touchant.

Tous ont exprimé leur soutien à l'égard de cette nouvelle installation structurante pour la collectivité, réalisée grâce à un investissement de 225 000 \$. « Notre appui au projet de construction d'une agora au Jardin floral de La Pocatière témoigne de l'engagement du gouvernement du Canada à soutenir le développement économique des collectivités partout au Québec. L'Agora, le nouveau mobilier urbain et l'aménagement paysager favoriseront non seulement l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, mais amélioreront aussi la qualité de vie des citoyens et des visiteurs de la région. Bravo à toute l'équipe du Jardin floral de La Pocatière pour ce projet! », a déclaré Soraya Martinez Ferrada, ministre du Tourisme et responsable de Développement économique Canada. (M.L.)



Plusieurs dignitaires ont assisté à l'inauguration. Photo: Jardin floral



Natalie Richard, sommelière basée à Saint-Jean-Port-Joli, vous recommande ses coups de cœur en vins et spiritueux disponibles dans la région, en plus de répondre à vos questions.

La Cantina Vallée d'Oka Rosé du Calvaire 2023

20,80 \$ – 13835648 – 12 % - 2,6 g/l

On célèbre le Québec en rosé avec la cuvée emblématique de La Cantina, un vignoble situé à Oka, en face du lac des Deux Montagnes. Un classique, toujours parmi mes rosés préférés d'une saison à l'autre, et il n'est jamais pareil! Cet assemblage savoureux, plein de fraîcheur et super bien balancé, comprend 50 % de pinot noir, 26 % de chardonnay, 13 % de riesling, et 11 % de vidal. L'ensemble est bien fruité et d'un bel aspect minéral, avec des notes de poivre rose sur une finale légèrement saline.



Domaine du Tix Bonhomme-Tremblay 2021

25,15 \$ – 14878842 – 14,5 % - 2,5 g/l - Bio

À parts égales de syrah et de grenache, cette cuvée nous donne d'emblée des papillons, car elle traduit une belle histoire d'amour : celle des vignerons québécois Nathalie Bonhomme et André Tremblay, que la passion a réunis dans un projet commun. Nathalie, des vins Bonhomme en Espagne, et André, du Domaine du Tix dans le Vaucluse, vinifient ensemble les cuvées Bonhomme-Tremblay, embouteillées exclusivement pour le Québec au Domaine du Tix, un lieu féérique du sud de la France, perché à 350 mètres d'altitude face au mont Ventoux. Un lieu qui fut autrefois un jardin romain, bref un endroit merveilleux pour mettre l'amour en bouteille!



Question des lecteurs

Est-ce qu'on peut vraiment faire de bons vins au Québec?

Oui!!! Et même que nos vins se bonifient d'année en année, au fur et à mesure que notre savoir-faire se développe, s'élargit et se précise, tout autant que notre connaissance des particularités de notre terroir, et de la façon dont les cépages hybrides ou vinifera s'adaptent à notre climat. On peut même faire d'excellents vins dans la région du Bas-Saint-Laurent, et si vous en doutez, aller faire un tour chez Côté Est, à Kamouraska. On y mange merveilleusement, mais leur café-boutique prêt-à-manger vend aussi d'excellents vins d'artisans de partout dans le monde et de la région, comme les vins de la ferme Le Raku, située à Saint-Germain-de-Kamouraska. Je vous recommande leur cuvée Chardonnay/Auxerrois qui est fabuleuse, ainsi que la cuvée Roland, à base du cépage Roland, un hybride découvert par un dénommé Roland Boisvert de La Pocatière. Ce dernier est un collègue du talentueux et minutieux vigneron Samuel Lavoie, de la ferme Le Raku, qui a d'ailleurs été élu vigneron de l'année lors de la présentation des Lauriers de la gastronomie du Québec, en mai dernier. J'en profite pour souligner également l'excellent travail de Nathalie Joannette, de Fou du Cochon de La Pocatière, qui s'est mérité le Laurier dans la catégorie Artisan de l'année. Un accord parfait! Félicitations, Samuel et Nathalie!

Envoyez vos questions à notre sommelière : natalie@natalierichard.com.

26-24



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE COMPTABLE

La Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de technicien ou technicienne comptable. Sous la responsabilité de la direction générale adjointe, le titulaire aura les responsabilités de concilier toutes les informations financières pour l'élaboration des états financiers de la municipalité et d'effectuer toutes autres tâches connexes.

Sommaire du poste

Plus spécifiquement, le titulaire aura à :

- Produire les états financiers mensuels et annuels;
- Produire les rapports de taxes;
- Aider à la préparation des prévisions budgétaires;
- Traiter la paie;
- Émettre les relevés de fin d'emploi;
- Analyser et concilier les postes comptables tout en participant à la préparation du rapport financier consolidé ou tout autre rapport périodique requis;
- Préparer des dossiers d'audit de fin d'année et collaborer avec les auditeurs externes en leur fournissant les renseignements et les documents demandés;
- Appliquer les procédures de contrôle interne relatives aux activités administratives et financières;
- Collaborer à l'analyse, à la saisie des informations et la comptabilisation du service de la dette ainsi que préparer le dossier de financement;
- Analyser et préparer les transferts et amendements budgétaires et les virements de crédits et les soumettre pour validation et approbation;
- Effectuer la taxation.

Qualifications et compétences recherchées

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en administration – option finance/comptabilité
- Maîtriser les outils informatiques (suite Office, Internet, etc.)
- Rigueur et autonomie
- Habiletés de communication verbale et écrite (français)
- Bonne capacité de synthèse et de rédaction
- Connaissance du milieu municipal (atout)

Conditions de travail

Lieu de travail : Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

Statut : Permanent à temps plein à 35 heures / semaine

Horaires de travail : lundi au jeudi (8 h à 16 h 30) et le vendredi (8 h à 12 h)

Rémunération : taux horaire variant entre 24,00 \$ et 27,00 \$ selon l'expérience ou compétences du candidat

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre de présentation soit par courriel, par télécopieur, par la poste ou en personne avant le 10 juillet 2024 à 16 h 30 à l'attention de madame Ginette Roy, directrice générale par intérim, avec la mention « POSTE TECHNICIEN(NE) COMPTABLE » à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie
5 route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie (Québec) G0L 3R0
Courriel : ginette.roy@munstdenis.com
Télécopieur : 418 498-2948

Nous vous remercions de votre intérêt pour la
Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

Nota bene que seules les candidatures retenues seront contactées

0329M2624



TECHNOLOGIES LANKA

Une division de Knorr-Bremse
A Division of Knorr-Bremse

Directeur(trice) de l'ingénierie

Établie à La Pocatière et affiliée à la multinationale Knorr-Bremse, notre entreprise est spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements et de composants destinés à la construction et à la rénovation de véhicules de transport de passagers sur rails.

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du directeur général, le titulaire du poste sera responsable de la gestion du département de l'ingénierie qui comprends 4 sous-départements: l'ingénierie système, électrique, mécanique et logicielle. L'équipe est composée d'ingénieurs, de concepteurs et de techniciens. Plus précisément, il devra :

Tâches et responsabilités

- Diriger et coordonner les activités de l'ensemble du département d'Ingénierie en participant à l'élaboration et au déploiement des plans stratégiques et budgétaires du département.
- Communiquer aux autres départements de l'entreprise, de façon concise et régulière, l'information relative à l'ingénierie des projets.
- Faire le suivi des différents projets en ingénierie et s'assurer de la qualité et de la pertinence du travail fait par l'équipe d'ingénierie.
- Avec le directeur de projets, mettre en place une méthode de gestion et s'assurer :
 - d'affecter les ressources adéquates aux différents projets;
 - de traiter les priorités selon les projets;
 - d'implanter des canaux de communication entre la gestion de projet et l'ingénierie. La communication doit être efficace dans les deux directions.
- Avec l'équipe des ventes, participer aux rencontres d'équipe pour élaborer des stratégies de développement de nouveaux produits et, de façon ponctuelle, participer à des rencontres avec les clients potentiels.
- Avec le directeur financier, définir les besoins de ce dernier pour compléter les budgets reliés au département de l'ingénierie.
- Avec les directeurs de Production et de l'Assurance qualité, élaborer un plan de gestion des projets de production, depuis les prototypes jusqu'à la production en série et revoir les méthodes pour implanter les changements en ingénierie qui affectent la production.
- Avec le service des Ressources humaines, participer à l'évaluation et à l'embauche de nouveaux membres de l'équipe d'ingénierie.
- Contribuer au mentorat de l'équipe d'ingénierie. Reconnaître et soutenir le potentiel de ses collaborateurs en améliorant en continu les pratiques de gestion du personnel: développement personnel et professionnel, valorisation, évaluation annuelle, besoin de formation, etc.

Exigences

- Être titulaire d'un diplôme universitaire dans un domaine pertinent relié au génie.
- Formation en administration ou PMP considérés comme un atout.
- 12 à 15 ans d'expérience dans des fonctions de direction en ingénierie, avec une expérience avérée dans la gestion d'équipes et la réalisation de projets à grande échelle.
- Solides connaissances techniques dans un domaine spécifique de l'ingénierie
- Excellentes compétences en matière de leadership et de gestion, avec la capacité de motiver et de guider des équipes interfonctionnelles.
- Solides compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles, avec la capacité de communiquer des informations techniques à des parties prenantes non techniques.
- Capacité à penser de manière stratégique et à prendre des décisions techniques qui s'alignent sur les objectifs de l'entreprise.
- Solides compétences en matière de résolution de problèmes, avec la capacité d'analyser des questions techniques complexes et d'élaborer des solutions efficaces.
- Capacité à collaborer avec d'autres cadres et parties incluant occasionnellement des clients.
- Avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais, connaissance de l'anglais exigée pour rédiger la documentation technique destinée à nos clients au Canada et aux États-Unis.

Poste permanent à 40 heures par semaine
Salaire concurrentiel en fonction de l'expérience; remboursement cotisations OIQ
Assurance collective complète payée à 100 % par l'employeur.
Régime de retraite avec participation de l'employeur.
Programme d'achat d'actions de Knorr
Possibilité d'un horaire flexible favorable à la conciliation travail-famille.
Bureau satellite à Lévis

6407H.8624

Veillez soumettre votre candidature
en toute confidentialité.

Nous communiquons uniquement
avec les candidatures retenues
pour entrevue.

Technologies Lanka inc.
a/s Ressources humaines
155, avenue Industrielle
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Courriel :
audrey.lizotte@techlanka.com

Offres d'emploi

INOVAWELD

MANUFACTURIER DE BARILS EN ACIER
INOXYDABLE SOUDÉS AU LASER

Info@inovaweld.com
(418) 647-3758 ext. 2401
139 rue du Parc de l'Innovation
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

POSTES DISPONIBLES

- Journalier - Journalière
- Opérateur - Opératrice
- Soudeur - Soudeuse

POURQUOI INOVAWELD ?

- Poste de jour et de soir
- Temps plein ou temps partiel
- Régime d'épargne retraite
- Assurance collective
- Club Social
- Équipe dynamique



VENEZ NOUS RENCONTRER OU CONTACTEZ-NOUS PAR
TÉLÉPHONE OU PAR COURRIEL !

MACHINERIE AM MACHINERY

Fabricant de machinerie agricole et forestière à l'Islet

SOUDEUR

RESPONSABILITÉS :

- À partir de plans et croquis assembler et souder différentes pièces de machinerie agricole et forestière.
- Préparer le produit pour la peinture et autres tâches requises.

QUALIFICATIONS

- Avoir la capacité de travailler en équipe
- Aimer le travail bien fait
- Être autonome, minutieux, débrouillard
- Avoir une bonne dextérité et un bon esprit d'équipe
- Avoir de la facilité à analyser et à discuter.
- Posséder un à deux ans d'expérience ou plus.

CONDITIONS

- 40 heures du lundi au vendredi midi
- Emploi permanent, temps plein, jour
- Assurance groupe, heures de maladie

Dave Dubé

Tél. : 418 247-5626 p. 24 | Téléc. : 418 247-3600
Courriel : production@ammachinery.com



POITRAS

UNE ENTREPRISE

**À LA FINE POINTE
DE LA TECHNOLOGIE**

Nous avons une place pour toi.
Joins-toi à l'équipe !

carrieres.fonderiepoitras.com

carrieres@fonderiepoitras.com

418 247-5041 poste 223

À propos des MRC de L'Islet et de Montmagny :

Situées à l'est de la région de la Chaudière-Appalaches, les deux MRC regroupent chacune 14 municipalités. Les MRC ont pour mission de favoriser le développement harmonieux des municipalités sur le plan économique, social et culturel en alliant la préservation environnementale ainsi que la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel. Situées entre le majestueux fleuve Saint-Laurent et les lignes américaines, juste en face de Charlevoix et de ses grandioses montagnes, elles sont reconnues pour la qualité de vie ainsi que pour leur riche patrimoine naturel et culturel.

L'équipe plan climat :

Les MRC de L'Islet et de Montmagny souhaitent mettre en place une équipe de travail commune pour la réalisation de leur plan climat respectif à être élaboré sur chacun des deux territoires. Il s'agit d'un contrat de 2 ans pour l'élaboration des « Plans climat » avec possibilité de prolongation,

COORDONNATEUR.TRICE DE L'ÉQUIPE (1 poste)

Description du poste

Sous l'autorité de l'équipe administrative des 2 MRC, agir comme coordonnateur.trice de l'élaboration du Plan climat de chacune des 2 MRC dans le cadre du programme « Accélérer la transition climatique locale (ATCL) » du Ministère de l'Environnement, des Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Voici le guide de rédaction d'un Plan climat <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/programmes/accelerer-transition-locale/guide-elaboration-plan-climat.pdf>. Le coordonnateur.trice aura les tâches principales suivantes :

- Coordonner le travail des 2 chargés.ées de projet;
- Rédiger et valider les Plans Climat en s'assurant de l'arrimage du plan et des enjeux liés à la transition écologique, l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques aux autres outils de planification de la MRC (ex: Plan régional des milieux humides et hydriques, Schéma d'aménagement et de développement, etc.) et des municipalités locales;
- Assurer le suivi budgétaire, le respect des échéanciers ainsi que la reddition de compte auprès du MELCCFP et des municipalités locales;
- Préparer les appels d'offres permettant l'accomplissement des Plans climat et effectuer le suivi auprès des mandataires;
- Collaborer avec les autres services de la MRC (développement économique, développement local et régional, aménagement du territoire, sécurité incendie et civile, communications, etc.) dans l'élaboration des Plans climat;
- Mobiliser la population, les municipalités locales, les organismes, les entreprises et les ministères concernés en matière de transition climatique et autour d'objectifs mesurables visant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction de GES;
- Coordonner la concertation entre les partenaires impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan climat de la MRC;
- Superviser le travail d'animation des chargés de projet et contribuer aux travaux de consultations publiques;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à sa fonction principale.

Formation et compétences recherchées

- Détenir idéalement un diplôme universitaire et une maîtrise dans le domaine de l'environnement, de l'ingénierie, du développement durable, de l'aménagement du territoire ou dans tout autre domaine pertinent;
- Bénéficier d'une expérience pertinente à l'emploi de 3 à 5 ans ou plus à défaut d'une maîtrise;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide;
- Posséder des compétences numériques et informatiques;
- Démontrer une excellente maîtrise du français écrit et parlé et avoir des facilités à communiquer;
- Avoir des expériences pertinentes et des aptitudes en planification, en coordination, en gestion de projets et en rédaction;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de proactivité et d'un bon sens de l'organisation;
- Être à l'aise avec des processus scientifiques et faire preuve d'une approche analytique.

Rémunération

- Salaire annuel entre 60 000\$ et 80 000\$ selon l'expérience et les réalisations
- Horaire de 35 heures/semaine et possibilité d'un horaire à 4 jours/semaine
- Télétravail possible
- Plusieurs avantages sociaux (REER, Assurances collectives, jours maladie, jours mobiles, etc.)
- Frais de déplacement

pour la mise en œuvre de ceux-ci. L'équipe devra également travailler en étroite collaboration avec d'éventuels consultants engagés pour des travaux d'inventaires notamment afin de garantir que ceux-ci répondent aux besoins des MRC et aux attentes du ministère.

Les deux MRC ont un souci constant d'intégrer un développement vert à l'ensemble de leurs projets. Joignez-vous à nous et devenez un acteur clé dans la construction d'un avenir meilleur pour tous! Trois postes sont à combler.



CHARGÉ.ES DE PROJET (2 postes) 1 poste MRC de L'Islet et 1 poste MRC de Montmagny

Description du poste

Relevant du coordonnateur.trice, la personne titulaire assume les travaux collaboratifs afin de contribuer aux travaux d'élaboration du Plan climat de chacune des 2 MRC dans le cadre du programme « Accélérer la transition climatique locale (ATCL) » du Ministère de l'Environnement, des Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Les chargés.ées de projet auront les tâches principales suivantes :

- Contribuer activement à la réalisation des portraits, bilans et outils de planification (inventaires, documentations diverses, bases de données cartographiques et géomatiques) requis en vue de l'élaboration du Plan climat des 2 MRC et des vulnérabilités spécifiques aux deux territoires (contraintes naturelles et anthropiques);
- Collaborer avec les autres services des 2 MRC (développement économique, développement local et régional, aménagement du territoire, sécurité incendie et civile, communications, etc.) dans l'élaboration des Plans climat;
- Mobiliser la population, les municipalités locales, les organismes, les entreprises et les ministères concernés en matière de transition climatique et autour d'objectifs mesurables visant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction de GES;
- Préparer et animer toute activité de consultation publique dans le cadre du mandat;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à sa fonction principale.

Formation et compétences recherchées

- Détenir un diplôme universitaire dans le domaine de l'environnement, de l'ingénierie, du développement durable, de l'aménagement du territoire ou dans tout autre domaine pertinent;
- Bénéficier d'une expérience pertinente à l'emploi de 1 à 3 ans;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide;
- Posséder des compétences numériques et informatiques;
- Démontrer une excellente maîtrise du français écrit et parlé, avoir des facilités à communiquer et à rédiger également;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de proactivité et d'un bon sens de l'organisation;
- Être à l'aise avec des processus scientifiques et faire preuve d'une approche analytique.

Rémunération

- Salaire annuel entre 48 000\$ et 60 000\$ selon l'expérience et les réalisations
- Horaire de 35 heures/semaine et possibilité d'un horaire à 4 jours/semaine
- Télétravail possible.
- Plusieurs avantages sociaux (REER, Assurances collectives, jours maladie, jours mobiles, etc.)
- Frais de déplacement

POUR POSTULER

Faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de motivation par courriel à mrc@montmagny.com et administration@mrcislet.com en intitulant votre envoi : « Équipe Plan Climat » et préciser le poste pour lequel vous postulez.

Seules les candidatures retenues seront contactées. La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

L'Office Municipal d'Habitation de La Pocatière a pour mission de procurer aux personnes à faible revenu, des logements sociaux de qualité dans un environnement agréable et respectueux de la réalité socioéconomique des locataires. Les 4 immeubles touchés par ce poste sont situés à La Pocatière et totalisent 97 logements.

**On dit de toi que tu as du tact? Un bon sens de l'humour?
Tu aimes travailler en équipe?**

Tu pourrais être celui (celle) qu'on cherche!

Rôles et responsabilités du poste :

Sous la supervision de la direction, le/la préposé(e) à l'entretien des immeubles planifie et effectue les diverses tâches d'entretien préventif et correctif des équipements et des immeubles, ainsi que diverses tâches connexes. Il/elle est en relation directe avec les locataires. Il/elle devra notamment, effectuer des réparations dans leur logement, les informer du fonctionnement des équipements mis à leur disposition et inspecter les logements selon les normes de l'Office pour s'assurer de leur bon état.

- Effectuer les diverses réparations qui ne nécessitent pas une main-d'œuvre spécialisée;
- Exécuter les travaux généraux de peinture, de plâtrage et de calfeutrage;
- Réaliser divers travaux de menuiserie et de plomberie;
- Inspecter de façon régulière les systèmes de chauffage, de ventilation et d'électricité;
- Créer les bons de travail;
- Participer avec la direction à l'élaboration des demandes financières pour les travaux annuels;
- Suivre et respecter les budgets des travaux annuels à effectuer;
- Utiliser le module entretien du logiciel SIGLS et l'application mobile Cogimobile pour faire les suivis de l'entretien et des réparations des immeubles (Formation en début d'emploi.);
- Effectuer l'entretien ménager des espaces communs dans les immeubles;
- Procéder à des demandes de soumissions;
- Contacter et planifier les travaux avec différents fournisseurs;
- Fournir l'évolution des corrections sur les constats des bilans de santé des immeubles au Centre de services;
- Faire visiter les logements à louer;
- Effectuer des achats relatifs aux immeubles.

Profil recherché :

- Détenir un diplôme d'études dans un domaine lié à l'entretien général d'immeuble et posséder un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine (certificat de qualification dans un métier, un atout);
- Aimer le service à la clientèle, capacité à s'adapter à différents types de personnes, démontrer de la patience et un grand respect;
- Capacité d'analyse, grande autonomie, et capacité d'adaptation;
- Être une personne créative et avoir la capacité de mener des projets jusqu'à la réalisation;
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique;
- Être en mesure de gérer adéquatement les priorités et de s'adapter efficacement aux impondérables;
- Aimer travailler en équipe où les rôles de chacun se complètent;
- Facilité à maîtriser un téléphone cellulaire et un ordinateur;
- Facilité à utiliser Outlook (courriels), Excel et Word;
- Posséder un véhicule approprié au poste et un permis de conduire valide.
- N'avoir aucun dossier criminel incompatible avec l'emploi.
- Avoir une bonne capacité physique et être capable de soulever des charges.

Particularité du poste :

À l'occasion, se déplacer en dehors des heures de travail pour des situations urgentes dans les immeubles (soir-nuit-fin de semaine).

Détails de l'emploi :

Lieu de travail : La Pocatière

Horaires de travail : 35 heures / semaine de base.

Durée de l'emploi : poste permanent.

Salaires et avantages : Selon échelle salariale en vigueur de 21,55\$ à 24,20\$ / heure selon les échelles salariales 2022. Assurance collective après 3 mois.

Autres conditions : nombreux avantages à discuter lors de l'entrevue.

Début d'emploi : dès que possible, en juin 2024.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 6 juin 2024** par courriel à direction@ohkamest.com. Un accusé-réception vous sera envoyé dans les 24 heures. (Si vous n'avez pas de retour, contactez-nous au numéro ci-dessous svp.)

Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue.

Pour information, contactez Dominique Bard, directrice générale au 418 492-2877, option 1 (laissez un message svp).



OFFRE D'EMPLOI

TRAVAILLEUR(SE) DE MILIEU

SECTEUR LA POCATIÈRE, SAINT-PACÔME
ET SAINT-GABRIEL-LALEMANT

Joins-toi à notre équipe!!!

Les Offices d'Habitation ont pour mission de procurer aux personnes à faible revenu, des logements sociaux de qualité dans un environnement agréable et respectueux de la réalité socioéconomique des locataires.

Les 3 Offices Municipaux d'Habitation de l'Ouest du Kamouraska gèrent 6 immeubles dans les municipalités de La Pocatière, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel-Lalemant, dont 4 sont issus du programme HLM et 2 du programme Accès-Logis, ainsi qu'une Résidence pour Aînés situés à La Pocatière. Au total, ces 3 Offices d'Habitation totalisent 120 logements pour personnes de 50 ans et plus.

Rôles et responsabilités du poste :

- Écouter et soutenir les locataires dans leurs situations de vie, sans assumer de suivi psychosocial.
- Informer, référer et accompagner les locataires vers les différentes ressources, au besoin.
- Organiser des activités sécuritaires pour favoriser une bonne dynamique dans les 6 immeubles situés au Kamouraska Ouest.
- Faire des ponts entre les locataires et les organismes du milieu afin d'offrir l'aide dont les locataires ont besoin, mais aussi pour créer et maintenir des collaborations avec les différents partenaires du milieu.
- Offrir de la médiation, du soutien dans la gestion des conflits et assurer le suivi des plaintes.
- Organiser des conférences et des activités qui répondent aux besoins des locataires.
- Assurer les services de travail de milieu dans les 6 immeubles des 3 Offices Municipaux d'Habitation (3 municipalités différentes).
- Rédaction et distribution du journal des locataires.
- Rédaction de notes, de redditions de compte et de statistiques.
- Rédaction des demandes de financement par projets.
- Participer à la mise en œuvre des différents projets acceptés.

Profil recherché :

- Diplôme d'études dans un domaine lié au travail social et/ou expérience dans un domaine similaire.
- Capacité à s'adapter à différentes clientèles et à utiliser l'approche et le type d'intervention approprié à chaque situation.
- Capacité d'analyse, grande autonomie, ouverture d'esprit et capacité d'adaptation.
- Avoir de la facilité à déceler et à comprendre les besoins et intérêts des locataires et de l'équipe de travail.
- Être une personne créative et avoir la capacité de mener des projets jusqu'à la réalisation.
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique.
- Respect, patience, aptitudes en relation d'aide.
- Aimer travailler en équipe où les rôles de chacun se complètent.
- Bonne capacité de rédaction et bonne qualité du français écrit et oral.

Atouts :

Bonne connaissance de Word, Excel, PowerPoint, Publisher, Canva, navigation sur Internet, Zoom, Teams, aisance dans la gestion de boîtes courriel, débrouillardise avec l'utilisation du matériel informatique, facilité à apprendre le fonctionnement d'un nouveau logiciel et bonne capacité de mise en page.

Autres exigences :

- Posséder une voiture et un permis de conduire valide.
- Ne pas avoir de dossier criminel incompatible avec l'emploi.

Détails de l'emploi :

Horaires de travail : 35 heures / semaine, du lundi au vendredi et occasionnellement la fin de semaine (activités particulières ou situations d'urgences).

Salaires offerts : 24,20 \$ / heure, les frais de transport seront remboursés.

Assurance collective : après 3 mois.

Début d'emploi : le plus tôt possible.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à direction@ohkamest.com. *Seules les personnes retenues seront contactées.*

Date limite : l'offre d'emploi sera en vigueur jusqu'à ce que le poste soit comblé. Postulez rapidement svp.

Pour information, contactez Dominique Bard, directrice générale au 418 492-2877, option 1 (laissez un message svp).

Les Industries Desjardins du Kamouraska toujours invaincues

L'artilleur Martin Bossé a remporté le dimanche 16 juin dernier à Saint-Pascal son duel sur la butte, lançant un match de seulement deux coups sûrs pour mener les Industries Desjardins du Kamouraska à une victoire très serrée de 2 à 0 face aux Braves Batitech du Témiscouata.

JOSÉ SOUCY

Devant plus de 275 spectateurs, dans leur premier match à Saint-Pascal dans l'histoire de la Ligue Puribec, les Industries Desjardins se sont inscrites à la marque dès la première manche quand Émilien Plouffe a frappé un double, poussant au marbre Maxime Bourgelas qui venait de frapper un simple.

Le seul autre point de la partie est survenu en fin de quatrième manche sur un double de Cédric Lizotte qui poussait à la plaque Jérémie Maillé-Bizier, pour doubler l'avance des siens.

C'est finalement tout ce dont Martin

Bossé avait besoin pour inscrire la victoire, puisqu'en sept manches de travail, il n'a permis que deux coups sûrs, tout en réussissant quatre retraits sur des prises. Pour les visiteurs, Dany Paradis-Giroux a œuvré pendant cinq manches et un tiers, accordant six coups sûrs et les deux points qui ont fait la différence. En attaque pour la formation visiteuse, l'histoire a été simple, alors qu'Alexis Pelletier a réussi les deux seuls coups sûrs de la partie pour les Braves Batitech.

Les industries Desjardins ont aussi vaincu aisément le CIEL-FM à Rivière-du-

Loup le mercredi 19 juin dernier avec une victoire éclatante de 8 à 1. Dès leur premier tour au bâton, les quatre premiers frappeurs des visiteurs ont cogné la balle en lien sûr, dont un double de deux points du bâton de Maxime Bourgelas et le pointage était de 3 à 0.

Le reste de la partie a été l'affaire de Maillé-Bizier qui a lancé six manches et un tiers tout en réussissant sept retraits sur des prises pour mériter la victoire. Dans le camp adverse, Jean-Félix Soucy a œuvré pendant quatre manches et deux tiers permettant 10 coups sûrs dans la défaite.

Au bâton pour le Kamouraska, Maxime Bourgelas avec trois coups sûrs et trois points produits a été le meilleur en attaque. Jacob Beaulieu, Enrick Jomphe et Maxime Savoie ont aussi frappé deux coups sûrs chacun. Pour Rivière-du-Loup

Mathew Ramos a été le seul à obtenir un coup sûr. Maxime Bourgelas est venu lancer les deux derniers retraits du match en relève.

Avec ces gains, les Industries Desjardins ont toujours une fiche parfaite représentant sept victoires et aucun revers en autant de rencontres, de sorte qu'elles sont premières au classement. À l'heure d'écrire ses lignes, l'équipe est suivie par le Shaker de Rimouski, jouant pour une fiche de six victoires et trois défaites, et du CIEL-FM de Rivière-du-Loup, avec cinq victoires et quatre défaites. Le Batitech du Témiscouata joue pour une moyenne de .500 alors que les quatre autres formations de la ligue suivent avec une moyenne se situant sous les .500, soit plus de défaites que de victoires.

Sport



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité de Sainte-Louise est à la recherche d'un candidat pour combler un poste de journalier au Service des travaux publics.

PROFIL RECHERCHÉ

- Permis de conduire valide/classe 3;
- Détenteur de la carte ASP (santé et sécurité) (ou sera à obtenir);
- Aptitudes à travailler seul ou en équipe;
- Disponible le soir et les fins de semaines, surtout en période hivernale;
- Habiletés manuelles et capacité à faire des travaux exigeant une certaine force physique.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Détenir un diplôme d'étude secondaire 5 (un atout)

PRINCIPALES FONCTIONS

- Effectuer divers travaux manuels tels que l'entretien régulier et préventif du réseau routier, du réseau d'aqueduc, du réseau d'égout, de la signalisation municipale, du parc, des terrains, bâtiments et équipements municipaux, travaux de soudure, travaux de peinture, coupe d'arbres et de branches;
- Opérer de façon sécuritaire divers outils tel que : débroussailleuse, scie à chaîne, scie à béton, balai mécanique, laveuse à pression, compacteur, etc.;
- S'assurer du bon état du camion de service, de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage qui lui sont confiés et signaler à son supérieur les réparations requises;
- Conduire et opérer les véhicules de la municipalité;
- Transmettre à son supérieur toute anomalie ou déféctuosité rencontrée sur le territoire de la municipalité ainsi que les plaintes reçues des citoyens ou usagers de la route;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à un tel poste.

STATUT D'EMPLOI

- Permanent temps plein
- 40 heures / semaine

MODALITÉS D'EMBAUCHE

- Salaire à discuter selon l'expérience

POUR POSTULER

Par courrier : Municipalité de Sainte-Louise

A/S : Margot Rossignol, directrice générale

80, route de la Station, Sainte-Louise (Québec) G0R 3K0

Par courriel : info@saintelouise.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue seront contactées.

1360R7624



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

BOUCLAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA RUE SAINT-YVES À LA RUE SAINT-ANDRÉ

Ingénieur : Bouchard Service-Conseil S.E.N.C.

506, route 289

Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0

La Ville de Saint-Pascal demande des soumissions, par voie d'appel d'offres public, pour des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Yves à la rue Saint-André.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie des devis et de la formule de soumission par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante www.seao.gouv.qc.ca en payant les coûts prévus. **Les documents seront disponibles à compter du 26 juin 2024.**

CONDITIONS DE SOUMISSION

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies détenant la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (RLRQ, c. B.-1.1) et ayant leur principale place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Le présent contrat est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissions doivent être faites sur la formule et le bordereau de soumission fournis avec le devis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant à un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission incluant les taxes applicables. Cette garantie de soumission doit être sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Saint-Pascal ou sous forme de cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de Me Louise St-Pierre, greffière, **jusqu'à 10 h**, heure en vigueur localement, **le 17 juillet 2024** pour être ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Les enveloppes devront porter la mention « **Soumission – Bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Yves à la rue Saint-André** ».

La Ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Saint-Pascal ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Pascal, le 20 juin 2024.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H2624

Marylise Lévesque intronisée au Temple de la renommée du judo

Le 15 juin dernier à Montréal, Judo-Québec présentait son gala d'Excellence 2024, avec plus de 250 personnes rassemblées afin de célébrer les performances des athlètes de haut niveau de ce sport de contact. Lors de cet événement, deux judokas ont été intronisés au Temple de la renommée du judo, dont Marylise Lévesque, originaire de Saint-Pacôme et formée au Club Judo La Pocatière.

JOSÉ SOUCY

L'athlète locale, qui a également remporté de nombreux titres canadiens et plusieurs médailles internationales durant sa carrière, a participé aux Jeux olympiques de 2008 à Pékin. Toutes ses réalisations ont été par ailleurs soulignées lors de cette soirée mémorable.

Lorsqu'elle a pris la parole, Marylise a exprimé à quel point le judo lui avait permis de s'épanouir dans plusieurs facettes de sa vie, tout en exprimant sa gratitude envers le Club Judo La Pocatière et son directeur technique, Jacques Dufour, pour avoir été les architectes de sa florissante carrière d'athlète. Mme Lévesque n'a d'ail-

leurs pas été la seule à être intronisée, puisqu'une autre athlète de Montréal a reçu cet hommage, soit Écaterina Guica, éternelle adversaire d'Alix Renaud-Roy originaire de Saint-Roch des Aulnaies.

« Par cette intronisation au Temple de la renommée par une fédération sportive, Marylise Lévesque inscrit son nom dans l'histoire, devenant la première athlète de la région élargie à recevoir cet honneur, incluant la Côte-du-Sud, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, et ce, pour n'importe quelle discipline », a déclaré Jacques Dufour, qui a souligné qu'aujourd'hui, son ancienne protégée est infirmière clini-

enne à Saint-Hyacinthe.

D'autre part, Réjean Lavoie, originaire de Rivière-Ouelle, a été intronisé dans la catégorie des Bâtisseurs du judo. M. Lavoie a d'abord enseigné le judo à Sept-Îles pendant de nombreuses années, avant de fonder un club à Port-Cartier. Par la suite, il est devenu directeur technique du club Anjou pendant 20 ans, transformant le club en une communauté de plus de 1000 membres. Lorsqu'il s'est installé dans la Beauce, où le judo était inexistant, il a lancé la pratique de ce sport dans la région. De plus, il a organisé plusieurs stages de judo à Montréal, accueillant même des maîtres venant de France et du Japon. Comme il l'a exprimé lui-même : « Je ne suis peut-être pas grand physiquement, mais j'en ai dedans! »

Lors de cet événement, Judo-Québec a aussi rendu hommage à Raymond Damblant, originaire de France, comme

bâtisseur émérite ayant développé le judo au Québec et au Canada depuis son arrivée en 1964 et qui a été responsable du judo pour les Olympiques de Montréal en 1976. Présent à ce gala même à 93 ans, il mentionnait avec fierté ce qui a été accompli depuis des années dans le domaine du judo, surtout en faisant du Québec la référence du judo au Canada. En effet, sur plus de 22 000 judokas au pays, 10 000 proviennent du Québec.

À la une : Marylise Lévesque et Jacques Dufour lors de la remise. Photo : Jacques Dufour



Photo : Comité olympique canadien

Le tournoi de golf permet d'amasser plus de 43 000 \$

Le tournoi de golf de la santé, au profit de la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima, a été un véritable succès, ayant permis d'amasser la somme impressionnante de 43 690 \$. L'événement s'est tenu le vendredi 14 juin dernier au Club de golf Saint-Pacôme, où l'ambiance de camaraderie régnait parmi les participants.

Les fonds récoltés lors de ce tournoi revêtent une importance capitale pour la région, notamment grâce à l'achat prévu d'un injecteur de relèxe pour le tomodynamomètre, aussi connu sous le nom de «taco», d'une valeur de 42 310 \$. Le docteur Gaétan Lévesque, président du conseil d'administration de la Fondation, s'est félicité de cette réalisation : « Je suis extrêmement heureux que ce projet se concrétise. Cet équipement permettra une meilleure continuité des soins de proximité », a-t-il déclaré avec satisfaction.

Jean-Pierre Tirman, entrepreneur et président d'honneur de l'activité ainsi que président des Gens d'affaires de Saint-Pascal, a exprimé sa fierté et sa reconnaissance envers tous les participants et donateurs. Il a souligné l'importance de la mobilisation collective pour soutenir les initiatives de santé locales.

Le tournoi s'est déroulé sous la formule de quatre balles meilleure balle, avec un départ simultané pour tous les participants à différents trous du parcours. La journée a débuté avec un déjeu-

ner-brunch, pour donner l'énergie nécessaire aux golfeurs, et s'est conclue par un cocktail suivi d'un souper ouvert à tous, offert au Club de golf Saint-Pacôme.

Parmi les 97 participants, la meilleure équipe fut celle d'Abraham Saucier, Michel Lavoie, Pierre Coulombe et Sylvain Lamy.

La pire équipe, celle de Gabriel Hudon et son équipe de Publicité P.A. Michaud. Si jamais vous retrouvez des balles dans les points d'eau du club, il est possible qu'elles appartiennent au député Mathieu Rivest ou au président d'honneur, Jean-Pierre Tirman! (M.L)



Un montant de 43 690 \$ a été amassé.

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
FRANCHISE INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE

L'équipe par excellence dans le Kamouraska

 Corinne Fortin 418 863-7202 Courtier agréé	 Pascal C. Alain 418 860-5172 Courtier	 Jean-Marc Dionne 418 856-6554 Courtier
 Aline Ouellet 418 860-4723 Courtier	 Veronique Drapeau 418 894-3375 Courtier	 Marie-Claude Lamarre 418 860-7507 Courtier
 Ameliasante Méthivier 418 291-1009 Courtier	 Siney Tremblay 418 709-0739 Courtier	 Gurleine Chabard adjointe 418 856-3625

<p><i>Nouvelle inscription</i></p> <p>MONTMAGNY, 19, AV. ST-MATHIEU. Joli plain-pied comprenant 3 chambres à coucher, 1 salle familiale au sous-sol. Beau terrain, endroit paisible. Bien entretenu. Pascal Alain 418 860-5172</p>	<p><i>Nouvelle inscription</i></p> <p>ST-DAMASE DE L'ISLET, CH. PINGUET. Lot à bois de 152 acres avec bois matures. Chaque partie des lots bornent le Chemin Pinguet, bénéficiant d'un accès facile et pratique. Potentiel de près de 2 500 entailles. Véronique Drapeau 418 894-3375</p>	<p><i>Nouvelle inscription</i></p> <p>ST-HELENE, 1114, CÔTE ST-PIERRE. Propriété 3 c.c. et 2 s. de bains. Cuisine rénovée en 2023. Thermopompe et chauffage. Garage chauffé/isolé, piscine hors terre à l'eau salée. Terrain 11 807 pc. Véronique Drapeau 418 894-3375</p>
<p><i>Nouvelle inscription</i></p> <p>STE-PERPETUE, 256, RUE PRINCIPALE SUD. Propriété 4 chambres et 1 salle de bains idéale pour les bricoleurs avisés. Terrain boisé de près de 115 000 pc. Garage zoné commercial offrant des possibilités. Anne-Isabelle Méthivier 418 291-1009</p>	<p><i>Nouvelle inscription</i></p> <p>LA POCATIÈRE, 1305, 1^{er} RUE POIRÉ. Jumelé situé près du Cégep et des services. Comprends 6 chambres dont 3 au sous-sol. Peut accueillir une famille avec plusieurs enfants ou servir de maison à revenus. Jean-Marc Dionne 418 856-5554</p>	<p><i>Nouvelle inscription</i></p> <p>LA POCATIÈRE, 632, RUE DU VERGER. Pratique maison au goût du jour. 3 chambres, salle de bains et salle d'eau. Grande salle familiale. Spa, remise. En prime : revenus de logement 1 1/2. Quartier recherché. Corinne Fortin 418 863-7202</p>
<p><i>Nouvelle inscription</i></p> <p>ST-ONÉSIME, 70, 4^e RANG OUEST. Propriété dont le terrain est de 24,8 arpents en partie boisés dont un lac à truites de 165 pieds avec camp en bois rond, de plus, 5 bassins d'eau. Résidence 1951 très propre et garage. Jean-Marc Dionne 418 856-5554</p>	<p><i>Nouvelle inscription</i></p> <p>KAMOURASKA, 123, AV. LEBLANC. Joli chalet 3 saisons, 1 1/2 étage avec vue imprenable et accès au fleuve St-Laurent. Situé sur un terrain de plus de 20 000 pc avec hangar et remise. À voir! Pascal Alain 418 860-5172</p>	<p>Suivez-nous sur les médias sociaux : Facebook, Instagram, Twitter</p> <p> </p> <p>414, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613 Courriel : royallepagekl@royallepage.ca www.royallepagekl.ca</p>

2015 MAZDA 3
SPORT



Manuelle, vitres et portes
électriques, AM/FM/CD/MP3,
Bluetooth, sièges baquets,
roues acier.
#109B3A

106 616 KM

9 329\$

2014 HONDA FIT
LX



Manuelle, air climatisé, rég. de
vitesse, AM/FM/MP3, Bluetooth,
vitres et portes électriques,
sièges baquets.
#10916B

123 062 KM

10 500\$

2013 HONDA
CROSSTOUR EX-L
4X4



Automatique, tout équipé,
air clim., AM/FM/CD/MP3,
Bluetooth, cuir, sièges av. chauff.,
cam. de recul, vitres teintées, toit
ouvrant. #11015A

80 281 KM

15 995\$

2014 HONDA CIVIC
SEDAN EX



CVT, tout équipé, air clim., AM/
FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges
av. chauffants, cam. de recul,
toit ouvrant.
#E7616A

98 484 KM

13 242\$

2020 HONDA HR-V
LX AWD



CVT, tout équipé, air clim., AM/
FM/MP3, Bluetooth, sièges av.
chauf., cam. de recul, vitres
teintées, toit ouvrant.
#1-1012

71 610 KM

22 583\$

2020 KIA FORTE 5
GT



Auto., CVT, tout équipé, air clim.,
AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges
av. chauffants, cam. de recul,
toit ouvrant.
#1-1014

44 185 KM

21 969\$

2020 HONDA CR-V
AWD



Auto., tout équipé, air clim., AM/
FM/MP3, radio HD, Bluetooth,
cuir, sièges chauff., cam. de recul,
vitres teintées, toit ouvrant.
#S7570A

52 205 KM

29 995\$

2020 HONDA CIVIC
SDN LX



CVT, tout équipé, air clim., AM/
FM/MP3, Bluetooth, sièges av.
chauf., sièges baquets, cam.
de recul.
#1-1004

70 230 KM

20 541\$

2016 HONDA CIVIC
SDN LX



Manuelle, tout équipé, air clim.,
AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges
av. chauffants, sièges baquets,
cam. de recul.
#S7503B

112 138 KM

14 262\$

2014 HONDA ACCORD
SEDAN EX-L



CVT, tout équipé, air clim.,
AM/FM/CD/MP3, Bluetooth,
cuir, sièges chauffants,
sièges baquets, toit ouvrant,
cam. de recul.
#10999A

104 458 KM

14 995\$

2007 MERCEDES-BENZ
CLK-CLASS 350 3.5 L



Auto., tout équipé, air clim.,
AM/FM/CD, cuir, sièges avant
chauffants, toit décapotable
souple.
#Z7459B

162 816 KM

12 995\$

2018 HONDA CIVIC
SEDAN LX



Manuelle, tout équipé, air clim.,
AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges
av. chauffants, sièges baquets,
cam. de recul.
#S7598B

118 186 KM

16 995\$

2016 HONDA CR-V
SE AWD



CVT, tout équipé, air clim., AM/
FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges
av. chauffants, sièges baquets,
cam. de recul, vitres teintées.
#S7602A

121 838 KM

19 995\$

2022 KIA RIO
LX+



Manuelle, air climatisé, AM/FM/
MP3, Bluetooth, radio HD, rég.
de vitesse, sièges av. chauff.,
sièges baquets, cam. de recul.
#S7572A

55 217 KM

19 497\$

2020 MAZDA CX-5
GS AWD



Auto., tout équipé, air clim., AM/
FM/MP3, Bluetooth, radio HD,
sièges av. chauffants, caméra
de recul.
#K7587A

34 045 KM

25 998\$

2014 HONDA CR-V
LX 2WD



Auto., air clim., AM/FM/CD/
MP3, Bluetooth, rég. de vitesse,
gr. électr., sièges av. chauffants,
roues acier, vitres teintées,
cam. de recul. #10962A

208 046 KM

10 995\$

095812624

Rivière-du-Loup
Honda

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



MICHAEL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller certifié
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des
services financier



HONDA

www.rivieredulouphonda.com